ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1584 – 20 novembre 1998 – prix : 9F

Jospin se fâche contre les sans-papiers mais recule face au patronat...

UN GOUVERNEMENT FERME CONTRE LES PAUVRES ET À PLAT VENTRE DEVANT LES RICHES

Irak – USA : LES GENDARMES AU SERVICE DES VOLEURS

p. 8 et 16

M 6189 - 1584 - 9,00 F

SOMMAIRE

Syndicats
4 – La CGT, vers un syndicalisme de collaboration?

Politique
5 – Cohn-Bendit, le trublion respectueux
– Allègre… encore

Tribune
6 – La Palestine sous domination de l'impérialisme: une paix impossible

Leur société
6 – Samedi 21 novembre, manifestation pour la régularisation des sans-papiers
7 – La lutte des sans-papiers à Perpignan
– Italie: l'afflux des sans-papiers
10 – À PACS ou à la Trinité?
– Moins 40% pour les préretraites

Dans le monde
8/9 – Irak: la loi des puissants
– Indonésie: la dictature est toujours là
– Chirac en Amérique latine: des larmes de crocodile pour quelques contrats de plus
16 – Irak-USA: les gendarmes au service des voleurs
– Brésil: les pompiers du FMI

Dans les entreprises
11 – Fermeture d'usines de la SEITA
– Centrales d'achat Métro
12 – Renault et Fiat marient leurs fonderies
– Bonmartin près de Grenoble
13 – SNCF: il faut des embauches!
– Courrier des lecteurs: forçats de la route
14 – La Poste: après la grève des facteurs d'Arles
– Transmanche Dieppe
– Hôpital de Montargis – Loiret
15 – ACH Le Havre
– CEPEM – Orléans
– SIFA – Orléans
– Toyota

Conseil constitutionnel: CIRCULEZ, Y'A RIEN A VOIR!

Les fraudes pratiquées par Jean Tibéri, lors des législatives de mai-juin 1997, n'avaient pas empêché en février dernier le Conseil constitutionnel de valider son élection. La raison invoquée était que, même sans les quelques milliers d'électeurs frauduleusement inscrits dans le Ve arrondissement de Paris, Tibéri aurait de toute façon été élu. Bel argument, qui avalise constitutionnellement toutes les tricheries. Et il est particulièrement indécent un moment où, en particulier à destination de ceux qui réclament la régularisation des sans-papiers, on entend de toute part des sermons sur le thème: «La loi, c'est la loi».

Reste cependant la plainte en justice de la candidate socialiste battue par Tibéri. Quand le juge d'instruction chargé de cette affaire a demandé copie du rapport sur les fraudes de Tibéri examiné par le Conseil constitutionnel, celui-ci a refusé. Ce rapport restera secret, comme tout ce qui concerne les délibérations de cette institution!

Le fonctionnement de l'État, des Assemblées, de la justice, de la police, des administrations reste opaque aux yeux de la population: tout le monde le sait. Mais dans ce cas, ce sont des juges eux-mêmes qui sont tenus à distance.

Les voies du Conseil constitutionnel resteront donc impénétrables, leur infaillibilité restera sacrée. Ces neufs «sages», d'ailleurs pas tous si sages que ça, comme l'ont illustré ces temps-ci les frasques désormais publiques du président de cette vénérable, sinon vénérée, institution, ne veulent pas la lumière. Cela n'empêche pas les éclats.

Vincent GELAS

Pas de justice pour les flics ripoux

Vendredi 13 novembre, six policiers du commissariat de la Chaussée-d'Antin à Paris comparaissaient devant la Chambre correctionnelle pour vols et recels: ils avaient pris l'habitude de «récupérer» les radios, les magnétoscopes ou l'argent qu'ils saisissaient lors de leurs enquêtes ou sur des prévenus. Pour leur défense, ils n'avaient rien d'autre à dire que «*ce genre de choses se passent dans tous les commissariats*». Ah bon! les flics ripoux ça n'existe pas qu'au cinéma? L'un d'entre eux, révoqué depuis les faits, avait loué un appartement pour une prostituée, sous prétexte qu'elle l'informait, et il laissait aussi sa maîtresse passer ses journées dans le commissariat où elle donnait un coup de main… en effectuant les fouilles au corps des femmes interpellées!

Pour ces faits, qui remontent à 1985, le substitut a requis des peines de prison avec sursis et des amendes. Le président du tribunal a fait remarquer à ces flics, qui ont réussi à faire traîner leur affaire pendant 13 ans et qui ne risquent pas grand-chose, que dans une autre Chambre correctionnelle, celle des comparutions immédiates, il y a tous les jours des prévenus, qui s'appellent Abdel ou Mohamed, qui sont jugés en quelques minutes et sévèrement.

Puisque c'est lui qui le dit.

Sylvain ROCHE

RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

• TROYES
avec Thomas ROSE
Conseiller régional LO de Champagne-Ardenne
Vendredi 20 novembre à 20 heures
Bourse du Travail

• ARCUEIL
avec Daniel LIOUBOWNY
Conseiller régional LO d'Ile-de-France
Mardi 24 novembre à 20 heures
Salle de mariage de l'ancienne Mairie
Centre Marius Sidobre
26, rue Emile Raspail

• EPERNAY
avec Thomas ROSE
Conseiller régional LO de Champagne-Ardenne
Vendredi 27 novembre à 20h30
Salle Beethoven

• SAINT-BRIEUC
avec Martial COLLET
Conseiller régional LO de Bretagne
Vendredi 4 décembre à 20 heures
Centre Charner

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky aura lieu vendredi 11 décembre à 20h30

Salle de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor à Paris 5e
Participation aux frais: 20F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12800 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....
PRÉNOM: .....
ADRESSE: .....
.....
CODE POSTAL et VILLE: .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....
.....
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de: .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de: .....
Règlement:
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Jospin se fâche contre les sans-papiers mais recule face au patronat

UN GOUVERNEMENT FERME CONTRE LES PAUVRES, À PLAT VENTRE DEVANT LES RICHES

On sait maintenant que le Premier ministre est capable de se fâcher. Le 17 novembre à l'Assemblée nationale il a critiqué les déclarations de sa ministre de l'Environnement, Dominique Voynet, en faveur des sans-papiers et s'est emporté contre ceux qui d'après lui, en soutenant les grèves de la faim engagées par ceux-ci pour leur régularisation, « *jouent avec la peau des autres par procuration* ».

Quel mépris pour les sans-papiers qui ont choisi ce moyen de lutte et qui, selon Jospin, n'ont donc pas pu faire ce choix consciemment mais parce que quelqu'un le leur a dit ; raisonnement de type policier qui attribue toujours les luttes à des manipulations et pas aux choix des hommes qui les mènent.

Et puis surtout, c'est bien le gouvernement Jospin qui, en refusant de régulariser quelques dizaines de milliers de sans-papiers, joue avec la vie de ceux-ci et même pas par procuration. Ce sont des dizaines de milliers de personnes, qui vivent en France et souvent y ont un emploi et des proches, et que les choix du gouvernement condamnent à rester dans la clandestinité, à vivre dans la hantise d'une arrestation et à être les otages des marchands de travail noir.

Ce sont des dizaines de milliers de personnes à qui Jospin ne laisse d'autre choix que la grève de la faim pour tenter de se faire entendre, ou bien de se jeter d'un vague espoir à un autre, comme ces centaines de sans-papiers qui ont tenté de rejoindre l'Italie sur la foi de l'information, fausse, que leur régularisation y serait possible, avant d'être rejetés en France par la police italienne. On apprend maintenant que le seul fait d'avoir quitté le territoire français quelques heures leur ôterait toute possibilité de régularisation en France. Pourquoi ? Parce que ce sont les règles de l'administration à laquelle préside Jospin et que bien entendu il respecte.

Jospin qui avait promis avant son élection de régulariser les sans-papiers et d'abolir les lois Pasqua-Debré n'a fait ni l'un ni l'autre. C'est ce qui s'appelle jouer avec l'espoir des autres. Et maintenant il joue bien avec « la peau des autres » en refusant de céder aux grèves de la faim au nom du respect de « la loi, rien que la loi », alors que c'est lui-même qui l'a faite…

Voilà sur quoi Jospin a choisi d'élever la voix pour montrer sa fermeté. On avait oublié qu'il en était capable à voir comment, depuis que ce gouvernement est en place, il a plié l'échine devant toutes les volontés du patronat.

Il ne s'est pas fâché, Jospin, quand les premiers accords sur les 35 heures ont montré que les patrons étaient prêts à empocher toutes les subventions, à profiter de toutes les facilités que leur donne cette loi pour instaurer la flexibilité des horaires aux dépens de leur personnel, tout en refusant de s'engager sur la moindre embauche, ce qui était pourtant le prétexte de la loi.

Il ne se fâche pas non plus lorsque chaque jour apporte sa moisson de plans de licenciements et de fermetures d'entreprises montrant que le patronat se moque complètement des objectifs de lutte contre le chômage affichés par le gouvernement. Elle ne se fâche pas non plus, la ministre de l'Emploi, Martine Aubry, quand elle est forcée de constater que le patronat use et abuse de l'emploi précaire et que les contrats d'intérim ont augmenté de 35 % en un an. On vient même d'apprendre que le gouvernement a renoncé à modifier la loi sur les licenciements, contrairement aux promesses électorales de revenir sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement décidée par la droite.

La dernière tentative de faire un geste qui soit un peu de gauche a été le projet de loi sur le PACS, choisi parce qu'il avait l'avantage de ne rien coûter, de n'impliquer aucune dépense pour le patronat. Mais même là-dessus, Jospin est en train de reculer puisque le PACS finalement ne serait pas voté avant 1999 !

Oui, face à la droite, face aux puissances d'argent, face à un patronat qui réclame toujours plus de facilités, qui proclame son droit à licencier et à faire ce qu'il veut de son argent – et de l'argent de l'État qu'il touche à poignées –, ce prétendu gouvernement de gauche s'aplatit honteusement et s'assoit sur ses promesses électorales sans même éprouver le besoin de s'expliquer. Il n'y a que quand il s'agit de quelques malheureux réduits à la grève de la faim que Jospin sait élever la voix. L'occasion est trop belle de faire la cour à l'électorat de droite, et même d'extrême droite, un électorat qui ne lui en sera même pas reconnaissant.

Ce gouvernement est à plat ventre devant les riches, mais ferme contre les pauvres qu'ils soient sans-papiers, travailleurs que l'on licencie ou chômeurs de longue date. La fermeté, ce sera aux travailleurs d'en faire preuve en luttant contre les diktats du patronat avec leurs armes propres qui sont celles de la grève et de la manifestation, pour renverser un rapport de forces depuis trop longtemps en faveur des plus riches et auquel ce n'est pas ce gouvernement qui changera quoi que ce soit.

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER

• BESANÇON
Jeudi 19 novembre à 18 h 30
avec Christian DRIANO et Marie-France ROCHE
Salle Battant – 50, rue Battant

• AIX-EN-PROVENCE
Mercredi 25 novembre à 18 h 30
Salle du Petit Palais
26, rue du Maréchal Joffre
(en haut du cours Mirabeau)

• POITIERS
Vendredi 27 novembre à 18 h 30
Maison du Peuple
Salle Jouhaux

• CAEN
Mardi 1er décembre à 20 heures
Centre de Congrès
13, avenue Albert Sorel

• SENS
Mercredi 2 décembre à 20 heures
Salle de la Poterne

• ROUEN
Jeudi 3 décembre à 20 h 30
Halle aux Toiles
Place de la Basse Vieille Tour

• COMPIEGNE
Samedi 5 décembre à 20 heures
avec Jean-Marc ISKIN et Roland SZPIRKO
Salle de danse du Gymnase
Les Jardins
(près du Clos des Roses)

LA CGT, VERS UN SYNDICALISME DE COLLABORATION ?

Bernard Thibaut, le successeur – déjà – désigné de Louis Viannet à la tête de la CGT, à l'occasion de son prochain congrès, a prévenu qu'on jugerait la mise en place de la réduction du temps de travail comme « *une épreuve de vérité pour le mouvement syndical* ». Mais quelle vérité ?

La signature par la CGT de l'accord sur les 35 heures de la branche textile nous en donne une idée. Cet accord ne comprend aucun engagement précis sur l'emploi ou sur les salaires. Par contre, il fait passer le nombre d'heures supplémentaires de 40 à 130, voire même à 175 en cas d'accords d'entreprises. Quant à l'annualisation et à la flexibilité (semaine de 0 à 44 heures), le patronat n'a pas eu besoin de les inclure, elles existaient dans la branche textile depuis 1996.

Et pourtant la signature de la CGT ne s'est pas faite en catimini. Un article de *L'Humanité* du 4 novembre explique que cette signature « *est d'une grande portée et que, quoi qu'il advienne désormais, il y aura un avant et un après textile. La donne syndicale n'est plus la même* ». Louis Viannet, interrogé sur *Europe 1*, le 11 novembre, a d'ailleurs souhaité qu'après le textile, son organisation « *se retrouve dans d'autres branches en position de signer* ».

Mais ce qui est notable, c'est que, en même temps que cette signature, les dirigeants de la CGT multiplient les déclarations sur sa nouvelle orientation, sur sa « *mutation* », sur sa « *nouvelle culture de négociation, orientation que doit consacrer le congrès en janvier prochain* ». Parallèlement, ils multiplient rencontres et déclarations communes avec Nicole Notat et la CFDT, déclarations qui ont pour leitmotiv le passage « *d'un syndicalisme d'opposition, à un syndicalisme de propositions* ».

Mais qu'est-ce que cela veut bien dire ? Que les militants CGT ne doivent plus contester, ne doivent plus s'opposer aux patrons ? Qu'ils ne doivent pas s'opposer aux plans de licenciements, aux baisses de salaires, aux multiples attaques contre les travailleurs ? A l'inverse qu'est-ce qu'un « *syndicalisme de propositions* » ? De propositions à qui ? Aux travailleurs pour préparer les luttes nécessaires, ou bien de propositions aux patrons et aux gouvernements qui les servent ? Un tel syndicalisme dit « de propositions » existe, et depuis belle lurette. Avec quel bilan ? Son inefficacité a fait ses preuves.

Ce n'est pas parce qu'on est dans le textile qu'il faut retourner sa veste à propos des 35 heures...

AFP

Ce n'est pas à lui que l'on doit les avancées décisives des droits et des acquis du monde du travail. S'il avait fallu compter sur ce type d'action syndicale, il aurait fallu attendre longtemps la journée de huit heures imposée au patronat au début de ce siècle, la semaine de quarante heures arrachée en 1936, et bien d'autres acquis sociaux que le patronat, aidé par Aubry et ces fameux « syndicalistes de propositions », essaie de remettre en cause depuis des années.

Il faut cesser de jouer sur les mots. Un syndicalisme de lutte de classe fait lui aussi, bien évidemment, des propositions. Mais pas les mêmes et pas dans le même esprit. Pas des propositions choisies, savamment gommées pour qu'elles soient acceptables par les patrons – qui d'ailleurs ne les acceptent pas forcément – mais des revendications qui correspondent aux intérêts vitaux des salariés, et donc qui s'opposent aux intérêts des patrons.

Les « nouvelles propositions » présentées par la direction de la CGT s'adressent-elles aux travailleurs ou... aux patrons ? A voir la manière dont la CGT s'empresse, non seulement de signer des accords qui laissent les mains libres aux patrons, mais de présenter ce geste comme l'exemple à suivre, ce « nouveau » – nouveau, façon de parler – « syndicalisme de propositions » ressemble plus à une... proposition de collaboration avec le patronat qu'à autre chose.

Ce n'est certes pas une évolution nouvelle. C'est un pas de plus dans une évolution programmée, puisque déjà, lors de son précédent congrès, la direction de la CGT voulait gommer de ses statuts la référence à l'abolition du capitalisme.

Ce faisant, les dirigeants de l'appareil de la CGT gagneront peut-être davantage de subsides, de postes et d'avantages matériels. Cela n'est même pas certain, car les patrons et les hommes de la bourgeoisie ne pèchent généralement pas par excès de gratitude. Mais ils font le choix de voir fondre leur base militante, combative, dans les entreprises, celle qui faisait la force de la CGT, et lui permettait de garder, en dépit de ses limites, une image de syndicat différent, qui gardait bien plus de poids que des confédérations syndicales réputées plus complaisantes.

Les travailleurs et les militants attachés à la défense des intérêts de leur classe, sur la base – bien plus réaliste en fait – de la lutte de classe, n'ont rien à gagner à cette dérive. Ce dont ils ont besoin, ce n'est pas de signataires de plus. Il y a déjà bien assez de prétendus avocats des salariés auprès des directions patronales qui se transforment en avocats des patrons auprès des travailleurs.

Le bon « négociateur » n'est pas celui qui a la meilleure jactance et la meilleure mine mais celui qui peut s'appuyer sur un réel rapport de force en faveur des travailleurs. Et c'est au changement de ce rapport de force qu'il faut œuvrer.

Les militants et les travailleurs qui se retrouvent derrière les banderoles de la CGT dans les manifestations scandent ce slogan : « *Ce n'est pas à l'Élysée, ni à Matignon, ni dans les salons, mais par la lutte, mais par l'action, qu'on obtiendra satisfaction* ». Cela reste toujours vrai.

Christian BERNAC

L'EXEMPLE PATRONAL...

Quand on compare l'attitude des représentants du patronat et celles des dirigeants syndicaux, l'exemple des 35 heures est édifiant.

Les patrons ne se sont pas embarrassés de formules ronflantes sur la « *proposition ou la contestation* ». Dès l'annonce de la loi, ils ont hurlé à mort afin d'obtenir argent et garanties. Ils ont menacé de descendre dans la rue et pour certains de fermer les usines et de f... en l'air l'économie. Les syndicats, eux, ont applaudi à la loi Aubry alors qu'elle permet aux patrons tous les coups fourrés question salaires, absence d'embauche et la flexibilité. Ils n'ont appelé à aucune mobilisation pour faire pression sur le gouvernement. Ils ont au contraire appelé avec impatience à l'ouverture des négociations par entreprise ou par branche.

Les patrons ont encaissé sans remercier toutes les offres de subventions de Martine Aubry. Ils ont accepté comme allant de soi toutes les incitations à déréglementer, annualiser et flexibiliser les horaires. Dans les négociations qui se sont ouvertes, tout ce qui pourrait leur être défavorable est flou et tout ce qui leur est favorable est par contre précisé noir sur blanc.

Mais qui crie victoire ? Les patrons ? Non, ils continuent à rouspéter. Ce sont les syndicats qui sont tout fiers d'annoncer qu'ils ont signé et qui tentent de faire passer des vessies pour des lanternes. Pas étonnant que les travailleurs voient avec de plus en plus d'appréhension l'application des 35 heures !

On a envie de dire « Messieurs et Mesdames les chefs syndicaux, question défense de votre classe, prenez exemple sur les représentants du patronat quand ils défendent la leur ! ».

C. B.

COHN-BENDIT, LE TRUBLION RESPECTUEUX

À en croire la quasi-unanimité de la presse écrite et audiovisuelle, l'entrée en campagne de Cohn-Bendit, qui conduira la liste des Verts à la prochaine élection européenne aurait fait l'effet d'une bombe. Ce serait Le trublion qui bousculerait le monde politique, en particulier celui qui gravite autour de la gauche « plurielle ». Mais pour l'instant, il se limite à alimenter les chroniques de ceux qui sont à l'affût d'anecdotes croustillantes et de bons mots. S'ils y ont vu cela, grand bien leur fasse. Loin de nous l'idée de gâcher ces petits plaisirs.

Mais constatons tout de même que le « trublion » s'est borné bien respectueusement à jeter quelques petits cailloux dans la mare, la faisant frémir de quelques ondes pas très méchantes, en évitant bien de faire de grosses vagues politiques.

Au cours de l'émission « Public » de Michel Field, le dimanche 15 novembre, sur TF1, dans son duo avec Dominique Voynet, il n'a troublé la quiétude de la cohabitation gouvernementale que sur un point, en évoquant la situation des sans-papiers. Et encore ! Car il a pris soin de redire – ce qui est connu – qu'il était d'accord avec la politique gouvernementale de Jospin-Chevènement en matière d'immigration, quémandant seulement de Jospin qu'il fasse un geste humanitaire. Par contre pas un mot sur la logique qui détermine l'attitude de Jospin-Chevènement en ce domaine. Car ce choix n'est pas un simple déni de charité, mais une attitude démagogique destinée à prendre des postures de politicien ferme face à toutes revendications concernant les besoins de la population laborieuse. C'est un positionnement politique destiné à la droite et à son électorat.

Alignement encore sur la politique des gouvernements du camp impérialiste à propos de l'intervention des forces armées en Irak (au moment où se déroulait l'émission, une telle intervention paraissait imminente). Cohn-Bendit, faisant le parallèle avec le Kosovo, reprochait aux grandes puissances leurs tergiversations et leur faiblesse dans les Balkans, laissait entendre que la fermeté s'imposait face à Saddam Hussein pour réintroduire la démocratie en Irak. Comme si c'était là le souci des Clinton, Blair et consorts !

Alignement toujours lorsqu'il a affirmé qu'il soutiendrait la candidature de Jospin lors de la future élection présidentielle, sans même, disons-le en passant, avoir un petit geste de galanterie à l'égard de sa camarade de parti, Dominique Voynet, qui a de forte chance d'être la future candidate potentielle à cette élection.

Par contre il n'y eut pas un mot, pas même une petite allusion aux problèmes qui dominent la situation : le chômage, la précarité qui s'étend dans les milieux populaires. Pas un mot non plus, et c'est lié, pour dénoncer les responsables de cette situation, les patrons et leurs complices du gouvernement, ni bien sûr pour proposer des mesures radicales nécessaires pour y mettre fin. Pour Cohn-Bendit et ses amis, parler de cela, c'est « ringard ». Par contre discuter d'un ou deux ministres Verts de plus au sein du gouvernement, au détriment du PCF, c'est moderne.

Chacun ses préoccupations et surtout chacun son camp. Celui des travailleurs n'est pas celui des Verts et de Cohn-Bendit, il ne s'en cache d'ailleurs pas. Mais c'est le nôtre.

Jean-Pierre VIAL

ALLÈGRE MENT (suite)

Parmi les revendications du mouvement lycéen, figurait la nécessité d'un encadrement plus important dans les établissements scolaires, comme les surveillants, les agents de service, les documentalistes, les infirmières, etc., en plus bien entendu d'une augmentation du nombre d'enseignants.

Par un des tours de passe-passe dont il est spécialiste, Allègre vient, en prenant prétendument en compte cette revendication, de faire une belle crasse aux surveillants.

L'arnaque mérite d'être détaillée : 3 000 surveillants (MI-SE dans le langage administratif) feront partie des 14 000 adultes supplémentaires promis pour la rentrée 1999. Mais ces 3 000 nouveaux MI-SE ont désormais un statut revu et corrigé à la mode Allègre. Désormais leur temps de travail sera de 7 heures par semaine au lieu de 14 heures, et leur paye... divisée par 2 ! (1 450 F par mois au lieu de 2 900 F actuellement). De plus, ces nouveaux MI-SE seront recrutés à un niveau supérieur d'études, post-licence, et en 1ère année d'IUFM (Instituts de formation des maîtres), pour pouvoir remplacer un prof absent au pied levé. Et enfin, dans le budget 1999 tel qu'il vient d'être présenté, 3 300 postes de MI-SE ancienne mode, donc à plein temps, sont supprimés !

Susciter la colère c'est sans doute la seule compétence d'Allègre... car il a réussi à provoquer la grève des MI-SE les 17 et 19 novembre, et on ne peut que souhaiter qu'ils soient nombreux à se faire entendre.

Nelly MEYER

ENCORE LUI !

Parmi les idées (sic) d'Allègre suite au mouvement lycéen, figuraient selon le quotidien *Libération* le projet de remettre aux régions non seulement les 4 milliards de prêt qui viennent de leur être alloués, mais aussi la gestion des personnels ATOS (personnels administratifs, techniques et de service des établissements scolaires), qui seraient employés par des sociétés cofinancées par les régions et l'État.

L'idée est tellement mauvaise, ou plutôt tellement creuse, que même Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France et membre du même parti qu'Allègre, ainsi que la FEN, peu suspecte pour les mêmes raisons d'opposition envers lui, viennent de la rejeter.

Pourtant, selon la FEN, il manque 20 000 postes de ce type dans les établissements scolaires, ce que confirme un rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale, qui constate que depuis 20 ans le recrutement de ce type d'emplois s'est très peu développé.

Allègre voudrait reporter sur les régions les responsabilités de l'État. La région, voilà son nouveau truc. C'est ce même filon qu'il utilise en introduisant la décentralisation de la nomination des professeurs de lycée. Mais s'il veut éviter les lobbies et les groupes de pression, qualificatif dont il affuble volontiers le SNES, qu'en serait-il avec une gestion au niveau régional, vu la pression des notables et des entreprises locales ? Il n'est qu'à voir les pressions de ces dernières dans les conseils régionaux actuellement pour s'en convaincre.

Non, s'il est un poste à remettre en cause, c'est celui d'Allègre. Et par ailleurs il y en a bien 20 000 à créer, ceux des ATOS manquants.

N. M.

Le calme revient dans les lycées ? Faisons confiance au ministre, il saura bien relancer l'agitation !

Une candidate de Lutte Ouvrière

Le 22 novembre, une élection législative partielle a lieu dans la 2e circonscription de la Côte-d'Or. LUTTE OUVRIÈRE sera présente avec pour candidate Jacqueline LAMBERT, ouvrière de l'électronique en retraite et pour suppléant Christian COSTE, technicien des Télécoms.

DISCUSSION LUTTE OUVRIÈRE – LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Les discussions entre Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire ont avancé, puisqu'elles ont abouti à un accord sur un projet de profession de foi commune. Nous publierons ce projet dans le prochain numéro de *Lutte Ouvrière*. Il sera rendu public la même semaine dans *Rouge*, l'hebdomadaire de la LCR.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LA PALESTINE SOUS DOMINATION DE L'IMPÉRIALISME : UNE PAIX IMPOSSIBLE

Au moment où l'Irak échappe de justesse à de nouveaux bombardements – sous le prétexte que Saddam Hussein n'aurait pas respecté ses engagements – l'État d'Israël continue de son côté à agir comme bon lui semble.

Cinq ans après la signature des accords d'Oslo en septembre 1993, le bilan de ce qui a été présenté comme une « chance historique pour la paix » est sans ambiguïté.

Les négociateurs avaient alors choisi d'écarter toutes les questions épineuses, c'est à dire toutes les questions de fond : le sort des réfugiés, la gestion des ressources en eau, l'avenir des colonies, le statut de Jérusalem et surtout… la création d'un État palestinien. Ces problèmes devaient être examinées lors de négociations sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza qui auraient dû s'ouvrir en mai 1996 et s'achever au plus tard en mai 1999. En attendant, la principale disposition avait consisté à autoriser l'installation d'une « autorité palestinienne intérimaire autonome » censée acquérir, par petits bouts, un peu de pouvoir sur un peu de territoire.

En septembre 1995, l'accord de Taba (dit aussi accord d'Oslo II) précisait les rythmes et les modalités en ce qui concerne la Cisjordanie. Celle-ci était découpée en trois zones (en dehors de Jérusalem). La zone A, comprenant les principales villes soit 3 % du territoire et 20 % de la population, devait passer sous le contrôle de l'Autorité palestinienne dès 1996. La zone B (27 % du territoire et 70 % de la population) ne devait passer sous le contrôle de cette dernière que partiellement et progressivement (Israël conservant notamment la responsabilité de la sécurité et de la lutte contre le « terrorisme », ce qui l'autorisait à « boucler » ces territoires quand bon lui semblait). La zone C (70 % du territoire) devait rester entièrement sous le contrôle d'Israël jusqu'à l'accord final.

Le gouvernement Nétanyahou – élu en mai 1996 – a tout fait… pour en faire le moins possible. L'accord de Wye Plantation signé le mois dernier n'a fait qu'entériner cette « mauvaise volonté » tout en prétendant « relancer le processus de paix ». Une partie seulement de la zone B passera sous le contrôle de l'autorité palestinienne. Quant aux discussions qui devaient s'ouvrir dès 1996, elles n'ont toujours pas démarré, et rien n'est prévu au calendrier.

Durant cette période, les « mesures de confiance » qui devaient accompagner ces accords n'ont pas non plus été appliquées (comme la libération des prisonniers politiques ou la construction d'un port et l'ouverture d'un aéroport à Gaza). La situation économique de la population s'est empirée : le revenu par tête a baissé de 40 % et le taux de chômage a doublé depuis 1993. La colonisation – mise en place dès 1967 par la gauche – s'est poursuivie et intensifiée. Le nombre de colons est passé de 124 000 en 1993 à 170 000 aujourd'hui. En Cisjordanie, plus de 140 implantations contrôlent près de 15 % du territoire. A Gaza, 5 000 colons protégés par 4 000 soldats occupent 40 % du territoire, alors qu'un million de palestiniens s'entassent dans les quelques km² restant. Par ailleurs, un projet de « municipalité unique » décidé en juin 1998 prévoit de rassembler une vingtaine de colonies dans un « Grand Jérusalem » qui permettrait de noyer un peu plus la population palestinienne de Jérusalem-Est.

Les accords d'Oslo ont bel et bien été vidés de leur contenu et aucun processus de paix n'a été réellement enclenché.

Le gouvernement Nétanyahou est aujourd'hui présenté comme le principal responsable de cet échec, aussi bien par la gauche israélienne que par l'OLP, ainsi que par la plupart des commentateurs et des gouvernements occidentaux.

C'est une duperie. Car cela revient à dire que ces accords – à condition d'être correctement appliqués – pourraient conduire à la paix.

En réalité ces accords n'ont jamais été conçus pour apporter une paix juste et durable dans cette région. En admettant qu'ils soient correctement appliqués, ils ne pourraient en effet aboutir au mieux qu'à la création d'un nouvelle prison pour le peuple palestinien.

Les accords d'Oslo avaient surtout comme objectif d'arrêter – au moins temporairement – l'intifada, et de transformer l'OLP en force supplétive de l'ordre impérialiste dans cette région. Mise en place en 1996, l'Autorité palestinienne est dores et déjà un pouvoir visiblement corrompu qui utilise les méthodes les plus expéditives pour en finir avec le « terrorisme », lequel sert à désigner aussi bien les poseurs de bombes que les gamins qui continuent à lancer des pierres contre les soldats israéliens.

En s'appuyant sur n'importe quel prétexte pour retarder le redéploiement de l'armée israélienne, le gouvernement de Nétanyahou a peut être mis à mal les modalités d'application des accords d'Oslo. Mais pas sa logique politique. En accentuant sa pression, il a finalement réussi – du moins jusqu'à présent – à accélérer la transformation de l'OLP en force d'appoint pour maintenir l'ordre dans le cadre fixé par l'impérialisme. Au point qu'aujourd'hui les forces de sécurité palestinienne sont directement conseillées par la CIA.

Le drame dans cette situation, c'est que la presque totalité des forces politiques de gauche, aussi bien en Israël que du côté palestinien, ont présenté les accords d'Oslo comme le moyen, l'étape indispensable pour aller vers la paix. Laissant ainsi le terrain libre à toutes les forces nationalistes les plus réactionnaires. Que les accords d'Oslo soient ou non appliqués, le Hamas ne peut que renforcer son influence en s'appuyant sur les sentiments de révolte d'une population palestinienne dont le sort n'a pas fondamentalement changé. De son côté, l'extrême droite sioniste risque aussi de renforcer son influence en exploitant les déceptions de la population israélienne qui a le sentiment de ne pas toucher les « dividendes de la paix ».

Si les récents événements dans cette région démontrent une chose, c'est qu'on ne peut pas bâtir une paix durable et viable sans remettre en cause les rapports de force et de domination imposés par l'impérialisme.

D. V.

Leur société

Samedi 21 novembre

MANIFESTONS NOMBREUX POUR LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Un sursis de trois mois, renouvelable si leur état de santé le nécessite, a été donné le 15 novembre aux grévistes de la faim de Limeil-Brévannes. Ce geste dérisoire, fait après deux mois et demi de grève de la faim et alors que les grévistes risquent à tout moment la mort, laisse le problème entier. Les sans-papiers en grève de la faim depuis le 1er septembre ont accepté d'être hospitalisés et placés sous perfusion, mais n'acceptent toujours pas de s'alimenter. Et il est scandaleux que des travailleurs immigrés en soient réduits à ces moyens de lutte tragiques pour essayer d'obtenir le droit de vivre normalement dans un pays où ils séjournent depuis des années. Des mouvements de grève de la faim se prolongent dans différentes villes : il est urgent que le gouvernement recule.

Le gouvernement socialiste – Jospin et Chevènement les premiers – a incité ces travailleurs à déposer leurs dossiers et à sortir de la clandestinité. Ils n'ont pas le droit de les piéger ni de les obliger maintenant à vivre sans papiers en les condamnant à accepter les conditions de travail, les salaires, l'absence de toute protection sociale que leur imposent les négriers qui exploitent la main-d'œuvre clandestine. Ils n'ont pas le droit de parquer dans des centres de rétention ceux qu'ils arrêtent. Ils n'ont pas le droit de les chasser de ce pays.

Jospin et les responsables du Parti Socialiste continuent de refuser de prendre la seule mesure qui s'impose : la régularisation des sans-papiers qui en ont fait la demande. Jospin à l'Assemblée s'en est pris violemment à ceux qui soutiennent les sans-papiers, les rendant responsables de la mort éventuelle d'un gréviste de la faim. François Hollande, premier secrétaire du PS, a rejeté toute mesure d'ensemble et préconisé l'examen du problème au cas par cas. Il a hypocritement prétendu qu'il ne voulait pas paraître céder devant les grèves de la faim parce que cela reviendrait à les encourager. Mais les responsables des grèves de la faim ce sont précisément les responsables du PS et leurs amis du MDC qui acculent les sans-papiers à recourir à cette forme de lutte infiniment dangereuse pour la santé et la vie de ceux qui la mènent.

Les dirigeants socialistes savent bien que cette régularisation ne coûterait rien à la société. Ils savent qu'elle n'aggraverait en rien le chômage. Mais ils choisissent de camper sur leurs positions et de fouler aux pieds leurs engagements pour bien démontrer qu'ils sont capables d'être aussi inhumains et réactionnaires que leurs homologues de droite ou d'extrême droite. Au point qu'aujourd'hui un Pasqua se permet de donner à Jospin des conseils de générosité.

Pour que le gouvernement recule, il faut que la pression ne vienne pas seulement des sans-papiers. Les travailleurs qui ont en poche leurs papiers – et quelle que soit leur nationalité – ne doivent pas laisser dans leur isolement ces milliers de travailleurs dont les dirigeants socialistes, comme les démagogues de droite ou d'extrême droite, disent qu'il faut se débarrasser.

La régularisation des sans-papiers, l'arrêt des expulsions sont des mesures urgentes. Il faut les imposer.

LUTTE OUVRIÈRE APPELLE À PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS LE 21 NOVEMBRE QUI SONT PRÉVUES DANS DIFFÉRENTES VILLES ET, À PARIS, À 15 HEURES À DENFERT-ROCHEREAU.

LA LUTTE DES SANS-PAPIERS À PERPIGNAN

À Perpignan, depuis le 19 octobre, dix-neuf sans-papiers organisés en collectif sont en lutte. Ils occupent un ancien temple. Depuis, de nouveaux sans-papiers les ont rejoints dans leur lutte pour la régularisation.

Durant leur occupation, ils invitent la population à venir les rencontrer, et ce qu'ils racontent de leur situation en dit long sur les conditions d'existence de ceux que le gouvernement contraint à vivre ou plutôt survivre dans la clandestinité et dont certains patrons profitent honteusement.

Ainsi trois d'entre eux racontent leur travail « au noir » dans des exploitations agricoles 10 à 12 heures par jour pour 20 francs de l'heure. Un travail sans congés, sans repos hebdomadaire, sans aucun autre droit que de se taire et de se cacher. Pour se loger, ils ont des abris de fortune en plein champ de 3 ou 4 mètres carrés, faits de plastiques et de tôles, sans chauffage, sans eau et sans électricité bien sûr. Une « habitation » que l'on déplace souvent de lieu pour ne pas être remarqué.

L'un d'entre eux parle d'un patron qui battait les ouvriers quand le travail était mal fait. Il raconte aussi que, dans les serres, il a traité les tomates sans masque, avec des produits toxiques. Résultat : trois jours couché sans pouvoir bouger.

Un autre raconte comment, après un accident du travail, il resta immobilisé 25 jours. Soigné gratuitement par un médecin, il dut rester dans son cabanon, se nourrissant comme il pouvait des légumes des champs proches.

Tous parlent de leurs nuits sans sommeil à l'affût du moindre bruit, de cette tension permanente des années durant, avec l'angoisse de l'arrestation.

Un sans-papier est actuellement en prison à Perpignan. Son « délit » est de ne pas être en situation régulière. Arrêté une première fois, il n'a pu prouver son identité et son pays d'origine, il a été condamné à 3 mois et depuis, pour le même motif, il a été recondamné à des peines de plus en plus lourdes. Ainsi cet homme dont le seul crime est de ne posséder aucun papier a déjà fait plusieurs années de prison et vient d'être condamné à nouveau à un an ferme !

Prison, exploitation barbare et conditions de vie dégradantes, c'est la situation que le gouvernement de la gauche plurielle réserve aux sans-papiers qui ne sont pas régularisés et qui ne veulent pas partir, car comme le dit l'un d'entre eux : « *Retourner au pays, c'est la mort aussi* ».

Italie

L'AFFLUX DES SANS-PAPIERS

Que le problème des sans-papiers soit aujourd'hui un problème européen, voilà qui est attesté par le nombre de ceux d'entre eux qui affluent depuis quelques jours aux frontières de l'Italie dans l'espoir d'une possibilité de régularisation.

En effet, le 4 novembre est entré en vigueur un décret de l'ancien gouvernement Prodi prévoyant la régularisation de 38 000 immigrés clandestins. La nouvelle loi adoptée prévoit de définir chaque année un certain volant d'immigration, en fonction des besoins du pays en main-d'œuvre. En l'occurrence, les candidats à la régularisation devront s'inscrire avant le 15 décembre auprès des préfectures, des consulats ou des commissariats.

L'espoir est pourtant ténu, même pour les immigrants clandestins déjà présents en Italie. On estime leur nombre entre 235 000 et 295 000, et le quota prévu par le gouvernement italien n'en concernera finalement qu'un sur six ou sept. Depuis le 4 novembre d'immenses queues se sont formées aux portes des administrations concernées. Des centaines de personnes attendent des heures et des heures, dans le froid ou sous la pluie ne serait-ce que pour obtenir un dossier, sans que les autorités aient prévu quoi que ce soit pour les accueillir humainement. D'autre part, en principe, seuls les immigrés présents sur le territoire italien avant le 27 mars, et pouvant l'attester, pourront espérer la régularisation.

Il n'empêche, nombre d'immigrés en situation irrégulière en France, en Allemagne ou dans un autre pays d'Europe, et sans espoir d'être régularisés un jour, ont cherché à gagner l'Italie. Ainsi, des centaines de personnes venant de France ont été refoulées par les autorités italiennes vers les postes frontières de Menton, de Modane, du Mont-Blanc. A Modane, elles sont parquées dans la salle d'attente ou dans un wagon-dortoir en attente d'une vérification de leur situation par la police, qui leur remet le plus souvent une « invitation à quitter la France » dans les quarante-huit heures. Il semble cependant qu'elle les laisse repartir. Que peut faire en effet le gouvernement français de centaines de personnes qu'il ne veut pas régulariser, qu'il ne peut expulser toutes à la fois et qu'il ne tient pas non plus à garder dans des camps de rétention, sous peine de se trouver face à une situation impossible à gérer ?

Plutôt que de régulariser quelques dizaines de milliers de sans-papiers, le gouvernement Jospin préfère s'enferrer dans l'hypocrisie, et faire semblant de ne pas voir que sa politique laisse des dizaines de milliers de sans-droits ballottés entre l'emploi clandestin et l'espoir chimérique d'une régularisation aujourd'hui en Italie, demain ailleurs. Et en quoi le fait que la politique des autres gouvernements européens ne vaut pas mieux est-il une excuse ?

A.F.

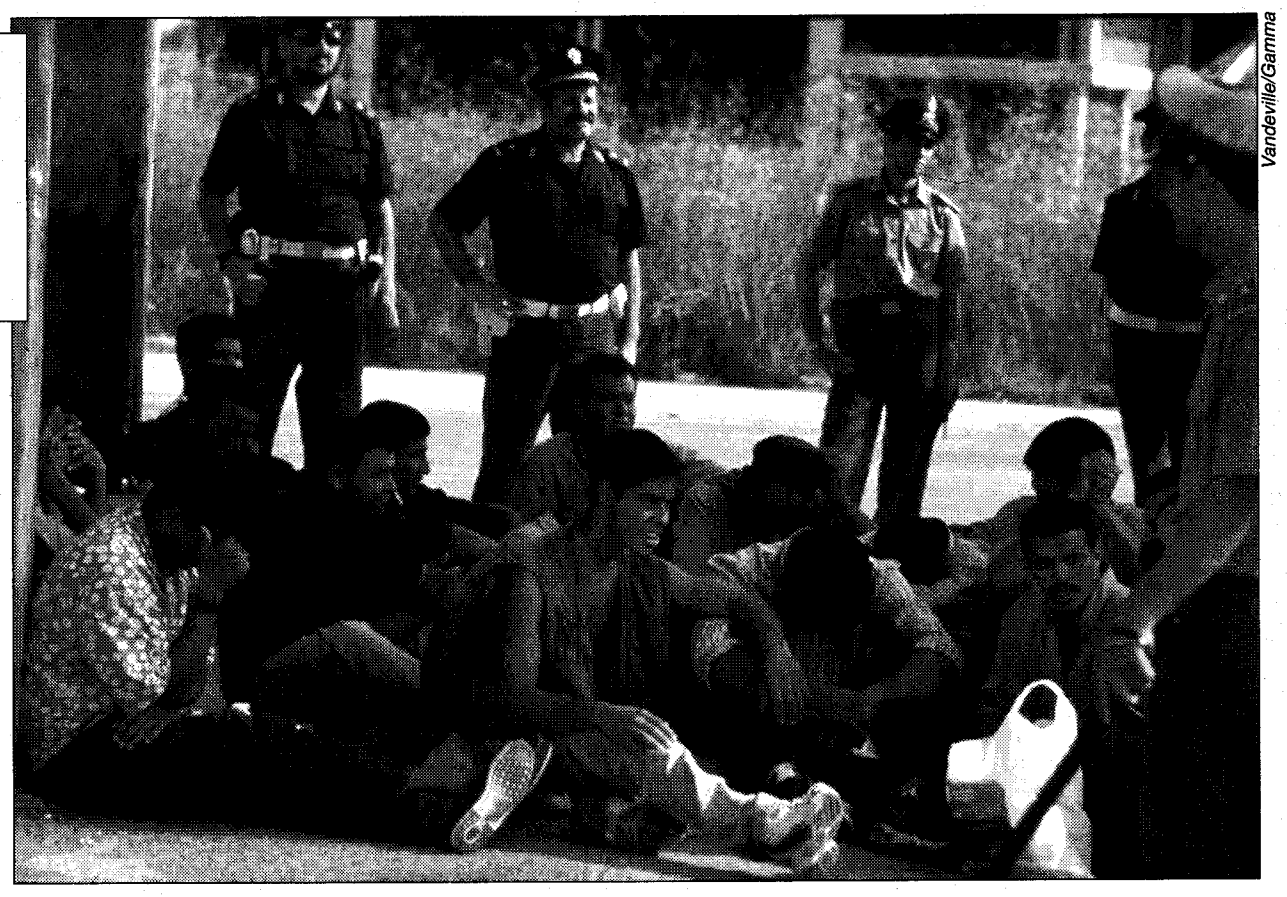

Vandeville/Gamma

Août 1998 : des immigrés clandestins qui tentaient d'arriver en Italie sont arrêtés et parqués par la police.

— RÉFUGIÉS DANS L'ADRIATIQUE —

Le nombre d'immigrés présents en Italie augmente chaque jour de quelques dizaines ou quelques centaines d'Albanais, de Kurdes ou de Kosovars débarqués sur les côtes de l'Adriatique par des passeurs qui, contre paiement de ce qui est pour eux une petite fortune, leur font traverser sur des canots pneumatiques les quelque 70 kilomètres de mer du détroit d'Otrante séparant l'Italie de l'Albanie.

Il est fréquent aussi qu'au cours de cette traversée dangereuse, effectuée par nuit noire pour échapper à la surveillance des gardes-côtes italiens, les candidats à l'immigration se retrouvent au fond de l'eau. Rançonnés par les passeurs, traqués par les gardes-côtes, souvent parqués ensuite dans des camps de rétention, voilà l'accueil que les pays riches d'Europe réservent à ceux qui fuient la misère ou la guerre civile sévissant de l'Albanie au Kosovo ou au Kurdistan...

Irak

LA LOI DES PUISSANTS

La menace d'une attaque armée contre l'Irak semble pour le moment s'éloigner, Saddam Hussein ayant finalement souscrit aux injonctions de Clinton lui demandant de permettre à une commission de l'ONU (l'UNSCOM) d'inspecter des sites militaires ou industriels.

Les bombardements prévus par les Américains ont donc été momentanément « gelés », ceux-ci se réservant le droit d'y recourir sans aucun autre avertissement préalable. Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois, depuis la fin de la guerre du Golfe, que l'Irak aurait à subir des bombardements, puisqu'en 1992, 1993 et 1996 le pays fut déjà bombardé.

Pourquoi un tel acharnement ? Parce que l'Irak ne respecte pas les résolutions de l'ONU ? Parce que Saddam Hussein refuse à une commission de l'ONU de contrôler son stock et sa production d'armes ? Piètres arguments alors que les résolutions de l'ONU sont constamment foulées aux pieds, par Israël entre autres, pour ne prendre qu'un exemple parmi les pays de la région. Quant au contrôle des armements, qui peut inspecter les sites militaires des États-Unis, de la Grande-Bretagne ou de la France, autrement plus puissants et dangereux que ceux d'un pays exsangue et dont le peu d'industrie part en lambeaux ?

Autre argument avancé par les dirigeants américains, suivis par le « socialiste » britannique Tony Blair et ceux de la plupart des pays occidentaux : Saddam Hussein est un dictateur qu'on ne peut laisser agir à sa guise.

Ce ne sont pourtant pas les régimes de dictature qui les gênent habituellement. Les États-Unis n'ont-ils pas aidé Pinochet à accéder au pouvoir par un bain de sang ? La France n'a-t-elle pas un lourd passé de relations amicales avec bon nombre de dictateurs africains, tels Bokassa, Bongo et autres Mobutu…

En fait, les impérialistes ne pardonnent pas à Saddam Hussein d'avoir voulu quelque peu modifier les frontières qu'ils avaient eux-mêmes définies. Celui qui était leur allié d'hier, celui qui fut soutenu et armé lors de la terrible guerre Iran-Irak qui dura huit ans, devint subitement un « nouvel Hitler » lorsqu'il revendiqua pour lui-même un allégement de sa dette et le relèvement des cours du pétrole, ce qui aurait augmenté les recettes de l'Irak. Toutes les demandes de Saddam Hussein furent refusées, ne laissant comme solution à ce dernier que de se servir lui-même en s'emparant du Koweït.

Depuis, l'Irak de Saddam Hussein est toujours mis au ban des « nations civilisées » et la population irakienne doit souffrir d'un terrible embargo.

Aujourd'hui, Clinton chercherait paraît-il un remplaçant à Saddam Hussein. Emboîtant le pas à leur président, plusieurs membres de l'administration américaine ont appelé au renversement de l'actuel régime irakien. En ont-ils les moyens ? En tout cas, même si les Occidentaux parvenaient à remplacer Saddam Hussein par un quelconque autre dictateur, ce ne serait certainement pas pour le bien de la population.

Contrairement à ce que disent certains commentateurs américains qui clament que les Kurdes au nord, les chiites au sud sont prêts à se soulever, Saddam Hussein doit sa longévité politique à la complicité de fait qui s'est instaurée entre son régime et les impérialistes lorsque ces peuples se sont soulevés au sortir de la guerre du Golfe.

En février 1991, l'armée de Saddam Hussein dut évacuer le Koweït. Une partie de la population irakienne pensa alors qu'elle pourrait se débarrasser du régime, voire même que les Occidentaux allaient l'y aider. Des soulèvements eurent lieu d'abord au sud du pays de la part des populations musulmanes chiites, puis au nord de la part des Kurdes. Ce furent de véritables soulèvements populaires. Mais ce fut sous le regard complice des armées de la coalition occidentale que les troupes de Saddam Hussein écrasèrent les insurrections chiite et kurde. Les dirigeants impérialistes craignent bien plus les révoltes populaires que Saddam Hussein. Entre les risques d'instabilité qu'aurait pu représenter la chute du régime sous une pression populaire et le maintien de Saddam Hussein au pouvoir, les dirigeants américains préfèrent de loin cette dernière solution, même si elle n'était pas sans inconvénient pour eux.

Alors, se poser aujourd'hui en défenseur de la population irakienne comme le fait Clinton est d'un cynisme sans pareil. Les Clinton, Blair et Chirac n'ont cure des souffrances de la population qui depuis sept ans est victime de leurs représailles, de leur embargo. Les Irakiens vivent dans la misère, la faim et le dénuement : un enfant meurt toutes les six minutes, victime de l'embargo occidental. Mais apparemment, Clinton et ses acolytes ne voient pas d'inconvénient à ce que cela continue.

Marianne LAMIRAL

Lire également page 16

Chirac en Amérique latine

DES LARMES DE CROCODILE POUR QUELQUES CONTRATS DE PLUS

Chirac, durant sa visite au Mexique, commencée le jeudi 12 novembre, ne s'est pas montré avare… de mots. S'adressant aux jeunes Mexicains, il s'est élevé contre les « *risques d'une société à deux vitesses* ». Il a fustigé « *l'inégale répartition des richesses sur la planète* », comme s'il ne représentait pas un État impérialiste responsable de cette inégale répartition des richesses ! Et c'est entouré d'une importante délégation de chefs d'entreprise qu'il faisait ces belles envolées contre l'inégalité.

Car le but de sa visite au Mexique, comme toujours pour ce type de voyage, n'avait rien de désintéressé pour la France, c'est-à-dire en l'occurrence pour les industriels et les financiers français. Trois contrats ont été signés en une seule première journée, pour un montant total de 680 millions de dollars. Alstom, Alcatel et Vivendi se sont frotté les mains.

Mais le président de la République ne pouvait tout de même pas « oublier » les pays sinistrés par le cyclone Mitch qui a fait des dizaines de milliers de morts, sans compter les victimes futures des épidémies. Il est donc allé ensuite faire un tour au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Salvador. Là, il a annoncé sa décision d'annuler les dettes au titre de l'aide au développement pour les quatre pays touchés par le cyclone. Cela représente 750 millions de francs de dettes annulés, soit environ 125 millions de dollars, somme qui semble bien dérisoire, surtout si on la compare aux 680 millions de dollars de contrats signés pour les trusts français au Mexique. D'autant que ces sommes, ont déjà été dépensées et n'ont d'ailleurs nullement été utilisées à améliorer le sort de la population pauvre de ces pays. Et ce qu'il faudrait aujourd'hui, c'est bien plus, en argent frais, pour remettre ces pays en état. Ne parlons pas de ce qu'il faudrait pour les sortir de la misère.

D'autre part, si la dette d'État est annulée, la dette privée, elle, reste. Mais la contrepartie a des chances d'être juteuse pour les industriels français. Le « don » de Chirac n'est autre qu'un placement, car il faudra « reconstruire » ces pays. Et les candidats vont se bousculer. Les pays sinistrés ont rarement été autant visités : Hillary Clinton, le ministre de la coopération allemande Wieezorek-Zeul, son homologue canadienne Diane Marleau, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Japon et bien sûr les représentants du FMI et de la Banque interaméricaine de développement, la BID, tous ces gens-là se sont succédé.

AFP

Des patrons français et leurs interlocuteurs mexicains. Eux connaissent le sens du voyage « humanitaire» de Chirac.

Par contre, aucun moyen important n'est mobilisé par les grandes puissances, ni par la France ni par les autres. Chirac pose pour la photo aux côtés de quelques dizaines de sauveteurs. Mais au même moment, la puissance militaire américaine et son allié, le « socialiste » Blair, ont mobilisé contre l'Irak.

Au Mexique, comme au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Salvador ou ailleurs, le chef de l'État français accomplit son travail au service des riches : chercher à faire de l'argent sur la misère des peuples et même sur les catastrophes qu'ils subissent.

Aline RETESSE

Indonésie LA DICTATURE EST TOUJOURS LÀ

Les 12 et 13 novembre, à Djakarta, capitale de l'Indonésie, les affrontements entre manifestants et forces de répression, policiers et militaires, ont fait probablement plusieurs dizaines de morts et de blessés. Les images télévisées des militaires investissant les rues, des canons à eau en action, des tirs tendus contre les manifestants ont donné ici une idée de la brutalité de cette répression.

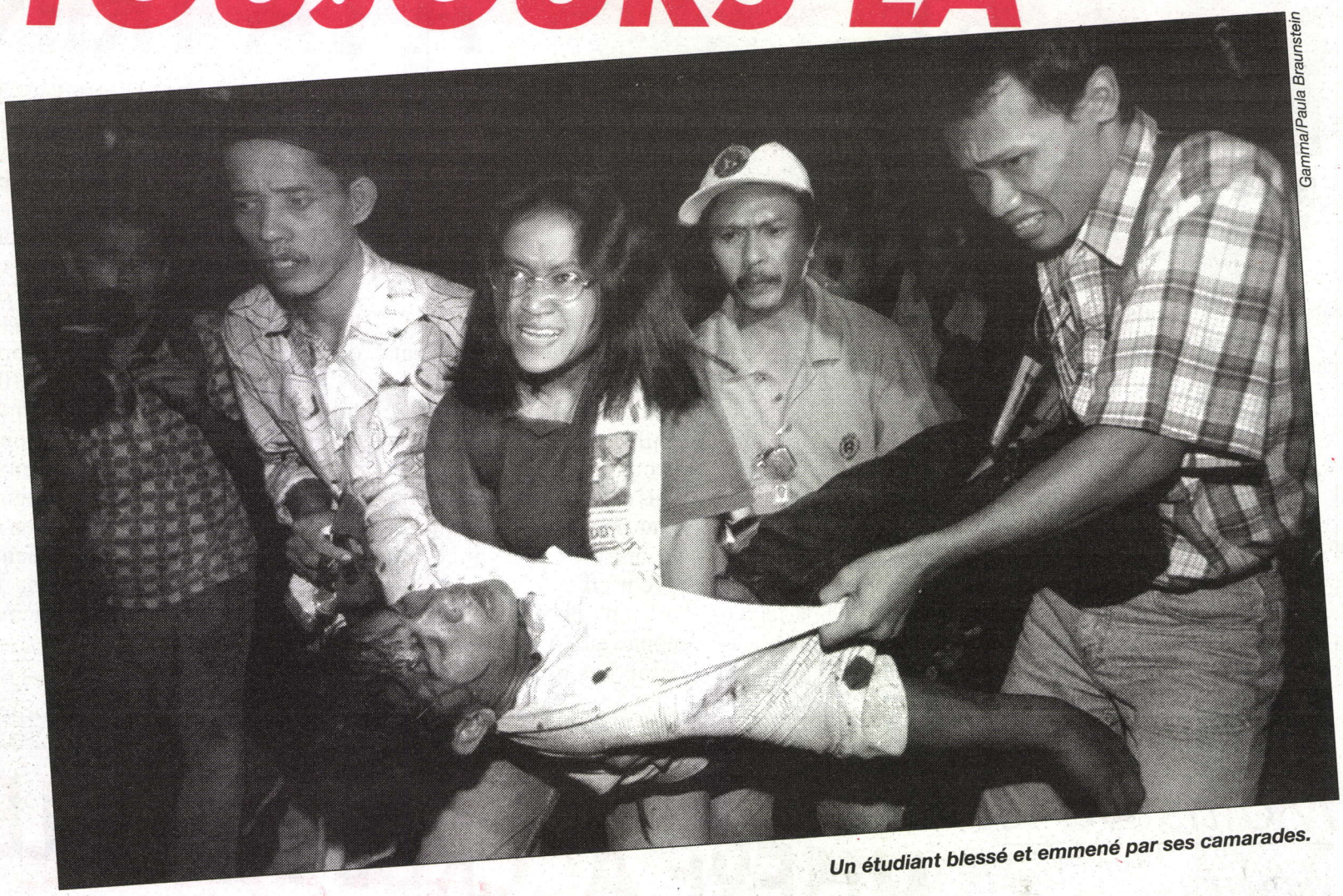

Gamma/Paula Braunstein

Un étudiant blessé et emmené par ses camarades.

À peine six mois après la chute du dictateur Suharto et l'installation au pouvoir de son successeur désigné, Habibie, de nouvelles explosions de colère mobilisent donc la population de la capitale, au premier rang de la laquelle les étudiants. Les manifestants réclament le renvoi de Habibie, la traduction en justice de Suharto et le retrait des forces armées de la vie politique. En fait, rien n'a changé pour la population et la corruption continue à sévir au plus haut niveau tandis que la crise économique et financière pèse de tout son poids sur la population la plus pauvre du pays.

Un long passé de dictature

Le régime que présidait Suharto jusqu'en mai dernier était né dans un bain de sang, en 1965. Après l'indépendance arrachée aux Hollandais à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le pays avait d'abord été dirigé par Soekarno. Ce dirigeant indépendantiste avait tenté d'échapper à l'impérialisme américain en jouant un délicat jeu d'équilibre. A l'extérieur, il s'était fait le champion du non-alignement, négociant avec l'URSS, le Japon et les pays d'Europe de l'Est. A l'intérieur du pays, il recherchait l'appui des masses populaires, du Parti Communiste Indonésien fort de trois millions de membres, mais aussi de l'armée, force réactionnaire s'il en est.

L'impérialisme américain ne pouvait tolérer cette situation longtemps et, en 1965, il appuya un coup d'État militaire dirigé par Suharto.

Celui-ci fit entre 500 000 et un million de morts. L'armée et les nervis des groupes religieux pourchassèrent les militants communistes, laissés sans armes et sans perspectives politiques par leur parti, qui n'avait d'autre perspective que le soutien à Soekarno.

Une fois Suharto installé au pouvoir, le pays fut livré au pillage des généraux, puis du dictateur lui-même et de sa famille. Ils se constituèrent une fortune colossale en mettant la main sur les secteurs économiques les plus juteux, fortune à propos de laquelle les manifestants d'aujourd'hui voudraient que la justice demande des comptes.

La corruption devint une institution. La femme de Suharto fut surnommée « Madame 10 % ». Les compagnies occidentales accoururent, attirées par les matières premières du pays et par les bas salaires que la dictature féroce leur garantissait.

Pendant ces dizaines d'années, la police indonésienne et des « escadrons de la mort » qui lui servaient d'auxiliaires pourchassaient les militants et brisaient la moindre grève. Ils firent du pays ce que les financiers appellent « un très bon risque ». Les banques et les compagnies françaises, comme Total par exemple, ne furent pas les dernières à se précipiter. Toute une bourgeoisie locale prospéra dans leur ombre.

Une dictature succède à une autre

C'est la crise financière, qui a éclaté en Asie du Sud-Est en 1997, qui a sonné le glas du régime Suharto. Le FMI, comme partout ailleurs, a conditionné son aide à l'arrêt des subventions aux produits de première nécessité. Cela a entraîné une hausse des produits de base, d'autant plus insupportable qu'elle s'est ajoutée à une augmentation considérable du chômage. En quelques mois, neuf millions de travailleurs ont été jetés à la rue pour cause de fermeture d'entreprises.

La situation déboucha sur une explosion sociale. En mai 1998, les manifestations des étudiants pour exiger le départ de Suharto furent rejointes par une partie de la population pauvre. Bien souvent cela déboucha sur le pillage des supermarchés, qui furent dévalisés de tout ce qui était immédiatement consommable.

C'est cette situation qui a poussé les chefs militaires et le gouvernement américain lui-même à faire pression pour que Suharto se trouve un successeur, moins corrompu, plus présentable, susceptible d'apaiser la population en lui faisant miroiter un changement réel de ses conditions de vie et de régime. Le 21 mai, Suharto a donc passé la main à son vice-président Habibie… qui poursuivit exactement la même politique. Dès juillet, Habibie déclarait qu'il suffisait que 150 millions d'Indonésiens jeûnent deux jours par semaine « *pour économiser les trois millions de tonnes de riz importées par an* ». Un discours d'autant plus provocateur qu'à l'heure actuelle, on estime qu'un quart de la population est descendue en dessous du seuil de pauvreté, soit 58 millions de personnes.

C'est pour en finir avec ce suhartisme sans Suharto qu'à peine six mois plus tard des manifestants sont descendus dans la rue. Et ce n'est pas qu'un simple changement de dictateur qui peut donner le change à la population indonésienne, lasse de subir cette oppression et cette misère.

Daniel MESCLA

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE

n°38 – novembre 1998

- **Italie :** Rifondazione Comunista dans l'opposition
- **Brésil :** L'évolution du Parti des Travailleurs
- **Grande-Bretagne :** Une nouvelle vague de licenciements
- **Soudan :** Sur la ligne de front des rivalités impérialistes
- **Tribune de la minorité :** Le mouvement lycéen : entre la «galère» et la politique

À PACS OU À LA TRINITÉ ?

AFP

Des députés de l'opposition agitant des tee-shirts en franglais. Il n'aura pas fallu beaucoup de menaces pour faire reculer le gouvernement

Quand le parlement et sa majorité dite de gauche se décideront-ils à donner naissance au PACS (le Pacte Civil de Solidarité) ? On a avancé que cela ne serait pas avant la fin de 1999, la « navette » du texte entre la Chambre des députés et le Sénat, qui commande au vote d'une loi, prenant un certain temps. La gauche rejette aujourd'hui la responsabilité de ce retard sur l'obstruction de la droite. Il est vrai que cette dernière ne s'est pas privée d'utiliser des ruses de procédure dignes de potaches… ou de parlementaires. Mais la gauche n'a, de son côté, guère fait preuve de détermination dans ce débat.

C'est que beaucoup de ses membres craignent, paraît-il, d'affronter l'opinion de leurs électeurs. Piètre argument ! Sans compter qu'il y a aujourd'hui 4 millions d'hommes et de femmes en France qui vivent en concubinage, des millions de divorcés. Cela montre qu'il y a dans la population des millions de gens qui sont bien moins timorés, bien moins pleutres que ces députés de gauche prompts à baisser pavillon devant la bigoterie désuète et réactionnaire de quelques milliers de manifestants et les boutineries bondieusardes de parlementaires.

Élisabeth Guigou, le ministre de la Justice, a démenti, et a dû précipitamment rectifier le tir, affirmant que le texte définitif serait voté au plus tard fin juin 1999. Il est vrai que cette reculade gouvernementale faisait désordre dans le tableau.

Remarquons que quelle que soit la date définitive, s'il y a une date, il n'est pas envisagé que cette loi entre en application avant les élections européennes ! La majorité elle-même, qui est à l'origine de cette loi, n'a cessé de reculer devant sa propre audace. Mais lorsqu'il s'agit d'expulser des sans-papiers, de faire montre de fermeté devant ceux qui demandent leur régularisation, de répondre non aux chômeurs qui réclament une hausse des minima sociaux, là, le gouvernement ne tergiverse pas.

M. L.

Moins 40 % pour les préretraites

MISÈRE ACCRUE POUR LES UNS MILLIARDS MAINTENUS POUR LES AUTRES

Le budget du ministère de l'Emploi, de Martine Aubry, a été adopté le 10 novembre dernier par le Parlement, recueillant le vote unanime des députés de la gauche plurielle. Une des mesures choc arrêtées pour 1999 est la baisse de 40 % des sommes consacrées à l'indemnisation des préretraites, en réalité 41,6 % pour les seules préretraites à temps complet. L'économie ainsi réalisée se monte à 5 milliards.

Le ministère de l'Emploi est d'abord le ministère du chômage et des aides aux entreprises. Les crédits alloués à ce ministère, 161,8 milliards de francs, en font l'un des premiers budgets et un des rares qui bénéficient d'une augmentation substantielle : + 4 %. L'essentiel de ces sommes aboutit, sous des formes les plus diverses, dans la poche du patronat. Une multitude de dispositifs permettent aux employeurs de bénéficier de dégrèvements fiscaux, d'abattements de charges sociales, d'aides directes. Tout cela est regroupé sous le titre d'« aides à l'emploi », tout à fait fantaisiste car depuis des années des centaines de milliards ont été ainsi gracieusement donnés à fonds perdus aux patrons sans qu'il s'en suive la moindre baisse du chômage.

Parmi ces aides il y a les aides distribuées pour financer les préretraites du Fonds National de l'Emploi. Quand un patron veut licencier il peut conclure avec l'État une convention AS-FNE qui lui permet de licencier ses employés âgés de 57 ans, voire 56 et de faire prendre en charge par l'État le versement d'une allocation d'environ 60 % du salaire brut, jusqu'à l'entrée en retraite du salarié ainsi licencié, à 60 voire 65 ans. En échange le patron doit payer une participation restreinte qui a varié, dans le temps et selon les cas, de 0 à plus de 20 % de la charge. Il y a aussi les préretraites progressives, qui sont théoriquement des mi-temps de deux ans dans l'attente d'un FNE complet.

Bien sûr ce système a permis aux patrons, et en tout premier lieu aux grandes entreprises, de se débarrasser de leur personnel le plus âgé. Il a permis en fait de licencier des centaines de milliers de travailleurs, mais de le faire « en douceur », car même si la perte de salaire est sensible pour le travailleur concerné, il voit son avenir « assuré » jusqu'à la retraite. Et puis surtout après des dizaines d'années au travail, bien souvent dans des conditions pénibles, beaucoup de travailleurs aspirent à s'arrêter si l'occasion s'en présente. Et quand des licenciements étaient décidés, à tout prendre les travailleurs préféraient ce système de préretraite, voire l'espéraient.

Pour justifier ces restrictions considérables sur les préretraites (– 50 % depuis 1997), Martine Aubry et le gouvernement déclarent que ce système ne protège pas l'emploi ! Certes, mais ils découvrent la Lune, ou plus simplement ils se payent la tête des travailleurs. Pas plus les FNE que les autres aides de toutes sortes ne protègent l'emploi. Mais les préretraites au moins aident un peu les travailleurs concernés en permettant, et ce n'est pas rien, à certains travailleurs licenciés de ne pas sombrer dans la misère et le dénuement, comme c'est le sort de bien d'autres de leurs camarades licenciés.

Car depuis quand un patron s'est-il senti gêné de jeter à la rue des travailleurs, quels que soient leurs âges et leurs situations ? Martine Aubry sait bien que des centaines de milliers de chômeurs aujourd'hui, parmi ceux qui sont depuis le plus longtemps au chômage, ont plus de 50 ans.

Pour faire bonne mesure, dans le même temps Aubry annonçait l'augmentation de la contribution que doivent payer les patrons des entreprises de plus de 20 personnes qui licencient un travailleur de plus de 50 ans. Cette contribution est inférieure à la participation patronale pour un FNE. Et pas plus demain qu'hier, elle n'empêchera les travailleurs de plus de 50 ans de se retrouver à la rue.

En réalité les cinq milliards récupérés sur les préretraites iront directement dans la poche des patrons au lieu de servir à payer des allocations à des salariés. Ces sommes vont s'ajouter aux 6 milliards supplémentaires de disponibilités dont bénéficie ce ministère.

Ces économies sont indécentes et révoltantes quand on sait la misère qu'elles vont provoquer. Si le gouvernement voulait en finir avec les licenciements, des plus de cinquante ans comme des autres, il devrait commencer par faire voter l'interdiction de tout licenciement économique. S'il voulait en finir avec le gaspillage gigantesque des centaines de milliards d'aides qui, par l'intermédiaire de tous les ministères, sont distribués chaque année au patronat, il pourrait du jour au lendemain arrêter de les verser et utiliser cet argent pour créer lui-même des emplois.

Quand ce gouvernement dit socialiste prend une mesure indigne, il a en plus le culot d'affirmer sans honte que c'est pour notre bien.

Paul SOREL

Fermeture d'usines de la SEITA

PLUS NOCIF QUE LE TABAC, LA RECHERCHE DU PROFIT

L'annonce des fermetures prochaines de deux «manufactures» de la SEITA a eu l'effet d'un coup de tonnerre. À Morlaix les bâtiments de l'usine de cigares venaient à peine d'être restaurés après un incendie en 1995. Le PDG avait alors lancé : «*Longue vie à la Manufacture!*». Maintenant il faudrait fermer et 184 emplois devraient disparaître. Aussi lundi 16 novembre, «tout Morlaix» était descendu dans la rue pour protester, élus locaux en tête. À Tonneins, dans le Lot-et-Garonne, la manufacture devrait fermer au début de l'an 2000 et 340 emplois seraient supprimés. Autant dire que cette petite ville est condamnée. En plus de la manifestation, le lundi fut proclamé «*journée ville morte*», les commerçants se sentant solidaires car si les salariés s'en vont, eux aussi n'auront plus qu'à fermer boutique. Le même jour la quasi totalité des 5200 salariés de la SEITA en France se sont mis en grève. Outre Morlaix et Tonneins, des emplois devraient disparaître à Nantes. En tout 564 postes, environ 10% des effectifs. Et l'usine d'allumettes de Saintines, dans l'Oise, pourrait être vendue, et sinon fermée, avec encore 130 suppressions de postes supplémentaires.

Ces fermetures sont catastrophiques pour deux petites villes et près de 600 emplois (voire plus de 700 si on compte Saintines). Sans oublier des millions de francs de taxes professionnelles qui vont disparaître pour les municipalités concernées. Et pourtant la SEITA affiche des résultats florissants!

L'entreprise a été privatisée en 1995. Le chiffre d'affaires ne cesse d'augmenter ainsi que les bénéfices. Les résultats d'exploitation ont progressé de 8,4% du premier semestre 1997 au premier semestre 1998. Le groupe possède une réserve de trésorerie de 5,4 milliards de francs. Il n'y a aucune raison économique de licencier qui que ce soit. Seulement les actionnaires ont décidé dans un plan baptisé «*Performance 2001*» d'accroître les résultats d'exploitation de 50% en trois ans. D'où ces coups de sabre dans les emplois.

Quand ça va mal on renvoie des salariés, mais quand ça va bien, on les renvoie quand même pour que cela aille encore mieux pour les actionnaires. Quoi qu'il arrive ce sont les travailleurs qui payent…

La privatisation de la SEITA n'a en tout cas rien apporté de bon pour les salariés, on pouvait s'y attendre mais aujourd'hui on le constate. Certes l'État ne s'était pas gêné pour faire auparavant des «plans sociaux» avec 124 suppressions de postes à Morlaix en 1987 et encore 40 en 1991. Mais maintenant c'est pire que tout.

L'État peut toujours prétendre qu'avec les 5% du capital qui lui restent il ne peut plus rien contrôler. Mais dans ce cas pourquoi avoir privatisé la SEITA? Ce n'était pas le même gouvernement dira-t-on. Certes, mais l'actuel gouvernement privatise à tour de bras des entreprises qui feront peut-être un jour la même chose que la SEITA. Parmi ceux qui défilaient en tête à Morlaix, il y avait le nouveau sénateur Louis Le Pensec, ancien ministre socialiste. Parmi les conseillers municipaux de Morlaix, il y a Marylise Lebranchu, secrétaire d'État aux PME. Ils protestent mais ont été - et sont toujours - solidaires du gouvernement. À Tonneins les élus se sont prononcés pour «*participer aux investissements*» afin d'y regrouper «*les directions de la distribution de cette ville et de celle de Toulouse*». Et tant pis pour Toulouse, et mille mercis pour la SEITA qui se voit offrir de l'argent alors qu'elle en regorge!

Certains objecteront que le tabac et les cigarettes c'est nocif, et que ce n'est pas une industrie à défendre. Mais après ces fermetures la SEITA ne fera pas moins de cigarettes, et le problème est de défendre le sort des salariés qui ne sont pas responsables de ce qu'on leur fait fabriquer, que ce soit des cigarettes ou des armements. Et puis le pays manque cruellement d'une infinité d'équipements et de biens utiles qu'on pourrait faire là et dans bien d'autres endroits.

De toute façon, ce n'est pas aux travailleurs de faire les frais de l'enrichissement des actionnaires capitalistes qui se réalise avec la complicité manifeste de l'État… et du gouvernement.

André VICTOR

AFP

La manifestation du 16 novembre à Tonneins.

Centrales d'achat Métro

35 heures : GRÈVE CONTRE UNE ENTOURLOUPE DU PATRON

Les travailleurs des centrales d'achat Métro, un des plus gros distributeurs de petit matériel et de produits alimentaires pour les commerçants et les collectivités, avaient déjà fait grève à la mi-octobre. Ils ont remis cela le 12 novembre dernier. Les six sites qui existent en France, quatre en Ile-de-France, un à Marseille et un autre à Lyon, étaient bloqués. Les travailleurs protestent contre la tentative de leur patron de leur supprimer deux heures de pause hebdomadaires rémunérées, qui existent depuis très longtemps dans la profession, en mettant à profit des négociations sur les 35 heures.

La direction a protesté, disant que les salariés ne perdraient rien. «*Il n'est pas question de supprimer le temps de pause! Les salariés sont actuellement à 37 heures de travail effectif, les pauses en plus. Ils passeront à 35 heures et les pauses seront toujours rémunérées puisque les salaires s'appliqueront sur une base de 39 heures!*» a même répondu Anne-Marie Duvocelle, responsable de la société. Voilà bien un calcul de patron! Aujourd'hui, les deux heures de pause sont prises sur les 39 heures de travail hebdomadaires. Si les horaires passent à 35 heures, ils devraient voir leurs deux heures de pause prises sur ces 35 heures – 33 plus 2 – et non pas en dehors des 35 heures, le tout devant être payé 39 heures. Ce choix de la direction n'est pas une erreur de calcul mais les travailleurs savent aussi très bien compter, et se sont mis en grève.

Bien d'autres patrons cherchent à rogner sur les temps de pause, sur les temps de repas: supprimer la pause casse-croûte le vendredi par exemple, comme cela a été proposé dans une cartonnerie de Compiègne, permet de «gagner» 20 minutes. Il est certain que si les patrons se mettent à inclure, dans leurs calculs, y compris, pourquoi pas, les congés payés, ils pourraient arriver aux 35 heures hebdomadaires en moyenne, sans avoir à diminuer la moindre parcelle de temps de travail effectif.

Les patrons, à Métro comme ailleurs, veulent mettre à profit les discussions sur les «35 heures» pour grignoter les acquis des travailleurs, pour essayer en fin de compte de faire avaler des conditions toujours plus en recul par rapport à ce qui existe. Et ils essayent d'imposer ces reculs, parce qu'ils estiment que le rapport de force leur est favorable. Si les travailleurs ne veulent pas se voir imposer des conditions de travail toujours plus dures, ils devront se battre tous ensemble pour imposer aux patrons de prendre sur leurs bénéfices.

Aline RETESSE

Échos des entreprises

Le travail dans la joie

On ne peut qu'être frappé, en pénétrant dans l'usine, par la présence récente de trois rangées de barbelés au-dessus de la nouvelle porte et du grillage qui entoure ladite usine.

Mais curieusement cette installation est montée à l'envers, comme celle d'une prison.

Pour empêcher qui de sortir?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Joint Français – Saint-Brieuc*

Ça bouge aux Télécoms

C'est sous ce slogan cynique que les Télécoms ont annoncé l'augmentation des cartes téléphoniques de 40,6 à 49F pour les cartes à 50 unités – soit 20% – et aucune augmentation pour celle à 120.

S'en prendre aux plus démunis et aux jeunes – clients de la carte à 50 unités – voilà les Télécoms new-look.

Quand ils disent qu'ils vont nous faire aimer l'an 2000, c'est pour épater la galerie!

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Télécom – Dijon*

Renault et Fiat marient leurs fonderies

LES TRAVAILLEURS SERONT-ILS À LA NOCE ?

Renault et Fiat ont annoncé début novembre qu'ils s'apprêtaient à signer un accord en vue du regroupement de leurs divisions fonderies. Les fonderies du groupe Renault, rassemblées au sein de AT Système (SBFM-Lorient, Fonderies du Poitou, Métaltemple en Savoie, Funfrap au Portugal, fonderie de Cléon, etc.) comptent plus de 3000 salariés. Teksid, la filiale fonderies de Fiat, en compte 13800, répartis dans 22 entreprises en Europe, Asie, Amérique du Nord et du Sud.

Le nouveau groupe, après un apport de 415 millions de francs par Renault, serait contrôlé à 33,5 % par ce dernier, 66,5 % par Fiat, et conforterait sa position de leader mondial de la fonderie automobile avec un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs.

À en croire les patrons, l'accord ne présenterait que des avantages : le chiffre d'affaires devrait croître de près de 50 % en 5 ans et, compte tenu de « *la très grande complémentarité des deux groupes* », l'emploi devrait même se développer. Il n'y aurait en outre aucune incidence défavorable sur les contrats de travail ou les accords collectifs en vigueur.

Face à ce tableau idyllique, côté travailleurs, on se pose tout de même quelques questions.

D'abord, le fait d'être n°1 mondial n'a jamais empêché aucun groupe d'aggraver l'exploitation, ou de licencier. C'est même au contraire en augmentant la productivité sur notre dos que les patrons accroissent leurs profits, la rentabilité de leurs entreprises. Les ouvriers de Michelin, Philips et bien d'autres ont payé pour le savoir.

D'autre part, les patrons eux-mêmes n'ont évidemment aucun moyen réel de savoir ce que seront les marchés à l'avenir ni la part que s'y tailleront les différents groupes concurrents. Et puis, de toute façon, leur problème n'est évidemment pas de maintenir ou d'augmenter la production, mais bien d'augmenter les profits, ce qui n'est pas la même chose vu sous l'angle de l'emploi et des conditions de travail.

Dans les ateliers, on se méfie, et les syndicats ont exprimé à leur manière cette méfiance, en expliquant que bien souvent les regroupements d'entreprises se sont traduits par des suppressions d'emplois, voire de services faisant doublon, ou d'entreprises entières. Le souvenir de la fermeture de Renault-Vilvorde est évidemment présent dans tous les esprits. Qu'adviendra-t-il de la petite unité Métaltemple à Saint-Jean-de-Maurienne ? Et de la fonderie-alu de Cléon intégrée au cœur de l'usine Renault ? À quelles conditions se passera la filialisation des deux secteurs qui sont encore sous statut Renault (la fonderie Cléon et un secteur de 40 techniciens de fonderie à Billancourt) ?

La CGT du groupe Renault a pris l'initiative d'appeler l'ensemble des travailleurs des fonderies à des assemblées générales le 19 novembre, jour où se réunit le Comité central d'entreprise de Renault. Il est question dans les appels de la CGT d'agir pour que les milliards de bénéfices servent « *au développement des fonderies et à l'emploi, à travers des investissements industriels, des embauches stables, des augmentations de salaires* ». Mais la CGT de Renault-Cléon a aussi écrit, en le déplorant, qu'en cas de filialisation « *nous n'aurions plus rien à voir avec Renault, car le siège social de Teksid serait à Turin, en Italie... La réalité*, écrit encore la CGT de Cléon, *c'est qu'ils cèdent notre savoir-faire à un groupe automobile concurrent, Fiat, fragilisant ainsi Renault* ». Mais en quoi jusqu'à présent l'appartenance au groupe Renault, à une entreprise dont le siège social est à Billancourt et non à Turin, a-t-il protégé les travailleurs de quoi que ce soit ?

La CGT du groupe Renault est dans la même tonalité, qui affirme : « *Coopérer avec d'autres fonderies dans les pays où Renault veut s'implanter, oui. Vendre notre savoir-faire et les hommes en France et en Europe, non.* » Mais le rôle d'un syndicat est-il de défendre l'entreprise Renault contre l'entreprise Fiat, ou d'organiser les travailleurs pour se défendre contre les patrons, qu'ils s'appellent Renault ou Fiat et que leur siège social soit à Paris, à Turin ou à Tokyo ?

Dans cette affaire, les travailleurs des fonderies Renault ont certes intérêt à être méfiants, et à se préparer à riposter à toute attaque qui pourrait survenir à l'occasion des grandes manœuvres entre les patrons. Mais il est tout aussi important de na pas oublier qu'ils n'auront alors aucun intérêt commun avec quelque patron que ce soit, pas plus Renault qu'un autre. Et qu'ils pourront par contre trouver des alliés parmi les travailleurs, qu'ils dépendent de Renault, Teksid, ou d'un autre groupe, qu'ils soient Français, Italiens, ou de quelque autre nationalité.

Correspondant LO

Bonmartin (près de Grenoble)

NON À LA FERMETURE !

Les 190 travailleurs des usines Bonmartin, dont 165 sur le site de Domène dans la banlieue de Grenoble, ont eu la surprise d'apprendre fin octobre la mise en cessation de paiement et en redressement judiciaire de leur entreprise. Si un repreneur ne se présente pas dans les six mois, elle devrait fermer définitivement ses portes.

Cette entreprise, spécialisée dans la transformation des métaux non ferreux, est la deuxième productrice française de barres, fils et profils étirés laiton. L'entreprise avait doublé sa production de 1993 à 1998, passée à 17000 tonnes, avec un personnel en constante baisse (246 travailleurs en 1990 contre 190 aujourd'hui). Cette menace de fermeture affecte particulièrement une vallée déjà bien touchée par le chômage suite à des fermetures successives d'entreprises (la Ouatose, J. B. Morel). Des menaces de licenciements planent encore sur les papeteries Matussière et Forest, et l'usine Atochem de Brignoud a fortement réduit son personnel ces dernières années.

Les travailleurs de Bonmartin ont donc commencé à se mobiliser pour refuser la fermeture. Une conférence de presse avec la présence de tout le personnel ouvrier et cadre s'est tenue début novembre, ainsi qu'un rassemblement devant la mairie, suivi d'une réunion publique le jeudi 5 novembre où plus de 200 personnes se sont retrouvées. Après une intervention expliquant la situation de l'entreprise faite par un représentant syndical CGT de Bonmartin, la parole a été donnée à la salle. Le maire, puis la représentante du député socialiste Brottes sont intervenus, mais au moment de la prise de parole de celle-ci, un ouvrier de l'entreprise Atochem de Brignoud a tenu à dire haut et fort son ras-le-bol « *des discours des politiques* », affirmant qu'ils faisaient tous de belles promesses jamais tenues, qu'il fallait « *les secouer* » et donc se battre, ensemble.

L'intervention de la représentante du député PS était édifiante. À part « *prendre contact avec le ministère de l'Industrie* », elle n'avait rien d'autre à proposer, si ce n'est de conseiller aux travailleurs « *d'avoir une attitude constructive, propre à créer une atmosphère* » pour ne pas effrayer un éventuel repreneur !

Les travailleurs de Bonmartin n'entendent pas en rester là. Ils prévoient d'ici à la fin de l'année d'autres actions pour exiger haut et fort la continuation de l'activité de l'entreprise et aucun licenciement.

Échos des entreprises

Les pas si nantis que ça

Dans une étude de la mission européenne d'EDF, on peut voir une comparaison de coût d'un employé entre différentes sociétés européennes d'électricité... Et c'est EDF avec Powergen de Grande-Bretagne qui obtient le coût le plus bas, bien en dessous des compagnies allemandes et autrichiennes.

La concurrence ? Bon prétexte pour tenter de nous imposer des vacheries.

Les caisses sont pleines

Les Échos du 9 novembre rapportent qu'EDF envisage de racheter London Electricity, une société qui distribue le courant à 2 millions de clients à Londres.

Au départ, de nombreuses sociétés étaient sur les rangs, mais les enchères ayant monté, il ne reste qu'EDF et British Electricity. Il est vrai qu'EDF est prête à aligner 20 milliards de francs pour cette emplette.

Ça prouve au moins qu'elle n'est pas fauchée et que, si on la titille un peu, elle pourrait aussi payer les retraites des années 2000, ce qu'elle annonce aujourd'hui comme impossible.

Mon œil !

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière *de EDF-GDF Issy-les-Moulineaux*

SNCF

IL EST URGENT D'EMBAUCHER MASSIVEMENT !

Depuis mardi 10 novembre, les agents de conduite SNCF du dépôt de Marseille font grève pour réclamer des effectifs supplémentaires.
La direction est prête à faire en sorte qu'en 2001 le TGV arrive à grande vitesse jusqu'à Marseille, permettant au réseau régional et au trafic de se développer, mais elle n'est pas prête à embaucher en conséquence.

À Marseille, les agents de conduite ont chiffré les besoins à trente postes supplémentaires, simplement pour assurer correctement la charge de travail actuelle, et à dix le nombre de postes supplémentaires pour faire face à l'augmentation de cette charge. Par ailleurs, les cheminots de Marseille réclament la mise en place de formations permettant de remplacer d'ici à deux ans ceux qui partiront en retraite.

Il s'agit là de revendications tout à fait semblables à celles des agents de conduite de la région Paris Sud-Ouest qui ont fait 14 jours de grève en octobre dernier pour réclamer des effectifs et une politique de formation permettant d'assurer le remplacement des cheminots partant à la retraite. À peu près à la même période, les agents de conduite de Limoges, de Tours, ont fait grève eux aussi pour réclamer des embauches. Et en même temps que le mouvement des agents de conduite de Marseille, les contrôleurs des régions Aquitaine et Poitou-Charente ont fait grève lundi 16 novembre, afin de réclamer la présence de deux contrôleurs sur les trains, au lieu d'un seul, pour des raisons de sécurité. À Avignon, ce même lundi 16, les agents de conduite ont arrêté le travail contre une augmentation de leur parcours que la direction voulait leur imposer. Peut-être inquiète de voir les cheminots marseillais rejoints par ceux d'Avignon, la direction a reculé et la grève n'a pas duré plus de la journée. Mais ce même jour, c'était au tour des agents de conduite du dépôt de Miramas, dans les Bouches-du-Rhône, de se mettre en grève sur des problèmes d'effectifs tandis qu'un préavis de grève pour le jeudi 19 novembre était déposé à Nice.

Un peu partout donc, des mouvements de grève ont lieu à la SNCF, traduisant le mécontentement accumulé des cheminots face à la politique de la direction. Partout, ils subissent les mêmes pressions pour accepter plus de flexibilité dans les horaires, plus de travail, dans des conditions dégradées, avec des effectifs en baisse.

Jusqu'à présent, quand la direction a fait mine de céder, elle a pratiqué les vases communicants, en opérant des mutations revenant à déshabiller Pierre pour ne même pas habiller Paul, et en continuant à ne pas embaucher. C'est ce qu'elle a fait en partie à Paris Sud-Ouest et ce qu'elle a proposé de faire à Marseille, en annonçant dix mutations, voire quinze, puis finalement douze d'ici à la fin janvier 1999 et huit autres d'ici à la fin décembre 1999. Autant de mutations de cheminots qui manqueront probablement dans d'autres dépôts…

Une telle politique a mis suffisamment en colère les grévistes marseillais pour qu'ils retiennent pendant toute une nuit quelques membres de la direction régionale. Mais cette façon de faire sous-ligne surtout à quel point une riposte de l'ensemble des cheminots s'impose. Partout, le problème du manque d'effectifs est flagrant et partout, à un moment ou à un autre, les cheminots refusent de s'y résigner. A ce problème général, il faut une réponse générale. Car ce ne sont pas des mouvements organisés un dépôt après l'autre, une région après l'autre, ainsi que les organisations syndicales semblent décidées à les limiter, qui peuvent faire changer de cap la direction SNCF. Pour la contraindre à embaucher et à embaucher massivement, un mouvement unifié de l'ensemble des cheminots sera indispensable.

Lucienne PLAIN

Arc.

Je vous écris pour témoigner des conditions de travail dans le secteur des transports en Picardie. Je travaille depuis 25 ans dans une de ces nombreuses petites entreprises de la région qui comptent entre 1 et 40 camions.

La concurrence à laquelle se livrent leurs patrons respectifs pour obtenir des contrats auprès des grandes surfaces les amène à faire des prix et des concessions qui au bout du compte retombent sur nous, chauffeurs salariés.

Tout d'abord, les chauffeurs doivent se plier aux horaires des grandes surfaces : le déchargement se fait la nuit. Ainsi, un chauffeur parti le matin de Lyon avec son chargement et arrivé à 20 heures au supermarché de Beauvais, où il livre, doit attendre avec 20 ou 30 autres collègues camionneurs l'ouverture des bureaux de nuit à 22 heures pour y prendre un rendez-vous qui peut être fixé à 3 heures du matin, et dormir pendant les 5 heures qui le séparent de l'heure où il devra décharger sa marchandise. Il a ensuite « quartier libre » jusqu'à 16 heures sur le parking désert de la zone industrielle de Beauvais. En effet, la loi impose 12 heures de repos consécutives après 10 heures de conduite et, dans le cas présent, cette période de repos ne débute qu'après le dernier déplacement du camion à 4 heures du matin, à la fin du déchargement. Il doit ensuite téléphoner à son patron pour savoir où et quand il lui faudra recharger et pour quelle nouvelle destination. Il est souvent amené à attendre que le patron trouve un nouveau chargement. Il n'est pas rare qu'il patiente sur le parking jusqu'au lendemain.

Si le chauffeur est payé à l'heure de conduite, ces heures d'attente sont, elles, payées à 66 %. S'il est mensualisé, ces heures supplémentaires sont souvent impayées. La nouvelle convention de 1997 prévoit jusqu'à 209 heures de travail par mois : elles sont largement dépassées dans la réalité.

Par ailleurs, les supermarchés imposent aux chauffeurs de décharger eux-mêmes leur camion alors que leur convention collective précise qu'au-delà d'un chargement de 3,5 tonnes, ils n'ont pas à le faire. Cette pratique généralisée a permis aux grands patrons de la distribution de supprimer le personnel autrefois affecté à cette tâche. Enfin, la casse lors du déchargement est à la charge du transporteur et c'est le chauffeur qui se fait « engueuler ».

Ces exemples montrent que, malgré toutes les promesses faites à l'issue des grèves des camionneurs ces années passées, il reste de grandes améliorations à apporter à nos conditions de travail… et de grandes luttes à mener pour les imposer !

Un lecteur (Amiens)

Échos des entreprises

Du soleil dans la grisaille

22 % des cheminots touchent moins de 8 500 F net. 70 % des retraités ont une pension inférieure à 7 500 F. 63 % des veuves de cheminots survivent avec moins de 3 300 F.

Alors, c'est plutôt rassurant. Au moins, nous, si nos femmes nous choisissent, c'est vraiment par amour, et pas pour l'argent.

C'est lui qui le dit

Le ministre des Transports britannique a déclaré : « *Nos chemins de fer privatisés sont une honte, avec des services moins bons, de mauvaises performances, des temps plus longs, malgré les subventions deux fois plus élevées que celles que recevait British Rail* ». Sans commentaire.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *SNCF Chambéry*

Horaire virtuel

La direction veut nous faire faire des heures supplémentaires à son gré. Elle nous verrait bien travailler le samedi, le dimanche ou les jours fériés, même quand ce n'est pas sur un bateau en partance.

Et elle s'en est prise dernièrement, aux ateliers, à deux d'entre nous qui ont autre chose à faire le samedi que de venir travailler sur un bateau qui, désarmé, va rester un bon bout de temps à quai.

Pour elle, les horaires, les accords, c'est du bidon. Et elle nous rêve corvéables à merci.

Il faudra lui remettre les pieds sur terre.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *de SNCM à Marseille*

La Poste

La grève des facteurs d'Arles

RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS DÉFINITIVEMENT !

Les facteurs d'Arles en grève depuis plus de cinquante jours étaient sur le point de négocier la fin de la grève, la semaine dernière, lorsqu'un directeur ajouta, comme si cela allait de soi, un préalable aux conditions de reprise : il maintenait les menaces de sanctions contre 29 grévistes en raison du blocage des camions de courrier au tout début du conflit. Les grévistes ont quitté la salle et ont exigé que ces menaces de sanctions soient retirées. Ce qui a encore demandé plusieurs jours.

La direction de La Poste avait lâché sur les gains de productivité et sur l'emploi mais elle voulait le faire payer par un autre biais aux grévistes.

Maintenant elle maintient un décompte de 48 jours de grève. Grand seigneur, elle laisse de côté les week-ends et jours fériés. Pour les facteurs c'est la direction qui est responsable de la durée des négociations et ces jours doivent être mis automatiquement sur le compte de La Poste.

Ces mesquineries sont monnaie courante. Pour y répondre et se serrer les coudes, les facteurs se voient quotidiennement. Mardi 17 novembre, ils ont effectué une séance de lecture commune des fiches de paye où un tiers du salaire était rogné. Loin de se décourager, ils en ont profité pour comparer leurs indices, examen qui les a incités à demander des explications et des comptes à la direction sur de curieuses disparités.

Les facteurs se méfient comme de la peste des promesses de la direction de La Poste et, à chaque avancée, ils attendent la contrepartie qui sortira du chapeau du directeur d'établissement ou de celui du groupement.

Correspondant LO

Un exemple de productivité à la manière de La Poste

Dans le décompte des temps des différentes tâches, un facteur avait deux minutes et demie pour remettre un pli recommandé, ce qui était déjà peu. Ce temps était passé à une minute et demie. Autant dire que c'était impossible. À moins de laisser un papier demandant à l'usager de venir retirer son pli à un guichet.

Beau « gain de productivité » qui contraint La Poste à remettre le pli en circulation, et l'usager à aller le retirer au guichet !

Transmanche
Dieppe

LA FERMETURE, C'EST 443 EMPLOIS EN MOINS

Samedi 14 novembre, à Dieppe, une manifestation organisée par la CGT et FO contre la fermeture de la ligne maritime transmanche a rassemblé environ 250 personnes. En effet, la compagnie P & O Stena qui avait annoncé un déficit de 80 millions de francs sur l'exploitation de cette ligne vient de décider de la fermer. Comme cette compagnie anglo-suédoise exploite de nombreuses autres lignes dans la Manche et la Mer du Nord, elle peut même espérer récupérer la clientèle sur Calais ou Le Havre, ce qui lui permettrait de rentabiliser encore plus ces traversées.

Les projets de P & O Stena étaient d'ailleurs prévisibles car la compagnie, qui avait affecté à Dieppe un bateau vieillissant et un catamaran qui ne peut faire la traversée que par mer calme, montrait depuis longtemps sa volonté de sacrifier la ligne.

Pour Dieppe, cela veut dire la disparition de 443 emplois chez P & O Stena, sans compter toutes les suppressions d'emplois qu'entraînera la suppression de cette liaison avec l'Angleterre. Et l'inquiétude est grande car cela vient après la réduction d'activité du port de commerce et du port de pêche.

La P & O Stena a empoché au fil des décennies d'importants bénéfices sur la ligne de Dieppe, comme elle en empoche aujourd'hui encore sur bien d'autres lignes. Il n'y a aucune raison pour que les travailleurs de cette entreprise se retrouvent aujourd'hui sur le pavé. Ils savent qu'ils n'ont rien à attendre de l'expertise financière qui sera rendue le 4 décembre et ils sont bien décidés à défendre leur emploi et leur salaire.

Hôpital de Montargis (Loiret)

UN BUDGET ANÉMIÉ

À Montargis, tout le monde en était convaincu, du personnel à la direction de l'hôpital, le budget 1998 était insuffisant. Mais le directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH), Marrot, continue à justifier son budget en prétextant que l'hôpital aurait été surdoté les années précédentes. Ses arguments n'ayant pas convaincu, un audit a été commandé qui confirme que l'hôpital de Montargis est bien sous-doté en matériel et en personnel. Selon les chiffres avancées par la CFDT, et que n'a pas démentis la direction, il manque 2 millions de francs sur le budget que l'hôpital aurait dû recevoir. Mais c'est 40 millions de plus, toujours selon la CFDT, qu'il faudrait pour faire fonctionner correctement un hôpital qui emploie 1 050 personnes et dont l'activité n'a pas cessé d'augmenter depuis son ouverture en 1993. Les passages aux urgences, par exemple, sont passés de 16 000 en 1994 à 26 000 en 1998.

Le directeur n'est toujours pas convaincu et va demander un complément d'audit. Il manque des lits en médecine ? Transformez des lits de chirurgie en médecine, préconise-t-il. Le personnel de l'hôpital, quant à lui, vit au quotidien les effets désastreux des restrictions budgétaires. Il n'a pas attendu l'audit pour dénoncer la sous-dotation en personnel et en moyens. Depuis 1996, le personnel contractuel se bat pour son intégration en CDI.

En décembre 1997, ce sont les travailleurs de la Lingerie qui ont fait grève pour l'embauche des contractuels. Ils ont contraint la direction à appliquer la loi sur la résorption du travail précaire qui lui faisait obligation d'embaucher tous les contractuels présents dans l'hôpital au 14 mai 1996. Mais le problème est loin d'être réglé. Car il reste des dizaines de contractuels en situation précaire, qui sont là pourtant depuis des années et dont le travail est indispensable à la marche normale de l'hôpital.

Le personnel sait qu'il ne faut pas trop compter sur la direction pour obtenir l'argent et les emplois qui manquent. Non, loin de Montargis, à Pithiviers, c'est la mobilisation du personnel de l'hôpital, soutenu par une partie de la population, qui a contraint Kouchner à rouvrir la Maternité.

À Montargis, c'est la détermination des hospitaliers qui pourrait contraindre Marrot à revoir son budget à la hausse.

Correspondant LO

Échos des entreprises

Des restrictions criminelles

Avec notre bulletin de salaire d'octobre, nous avons eu droit à un 4-pages sur l'importance de l'hygiène à l'hôpital.

Les auteurs rappellent qu'il y a environ 10 000 morts par an dans les hôpitaux, dues aux infections nosocomiales, soit plus que le nombre de morts par accidents de la route.

La limitation de ces maladies passe par des conditions d'hygiène draconiennes, ce qui suppose, bien sûr, des moyens supplémentaires en personnel et en matériel.

Quand on connaît déjà la pénurie chronique d'essuie-mains, on se dit que la direction se contente de belles paroles, et qu'après, elle s'en lave les mains…

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *de l'hôpital Pontchaillou de Rennes (Ille-et-Vilaine)*

Halte aux emplois précaires !

Au fil des années, nous attendons de plus en plus longtemps pour passer stagiaire en vue de la titularisation. Dernièrement, plus d'une centaine d'ASH et d'ASI viennent enfin d'accéder à ce statut. Mais ils ont galéré, 3 ou 4 ans, de contrats CES ou CEC en contrats auxiliaires souvent à mi-temps.

Dans d'autres catégories, comme infirmières, puéricultrices, sages-femmes, kinés…, ces emplois précaires se développent aussi de plus en plus.

Et cela risque de s'aggraver encore car la direction parle à l'avenir de ne plus remplacer les nouveaux temps partiels par des postes fixes mais par des « mensualités ».

Cette situation révoltante ne fera qu'aggraver nos conditions de travail ; ne laissons pas passer ces mauvais coups !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *du Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Lille (Nord)*

ACH Le Havre

Si les patrons déclarent faillite C'EST SUR LEUR CAPITAL QUE LES TRAVAILLEURS DOIVENT SE PAYER

Tandis que le gouvernement maintient son projet de fermer les Ateliers et Chantiers du Havre, les manifestations de protestation se succèdent.

Malgré les pressions du gouvernement et des instances européennes, les travailleurs des ACH (Ateliers et Chantiers du Havre) ne sont pas décidés à se laisser jeter à la rue. Cette entreprise privée qui compte parmi ses principaux actionnaires le groupe Delmas, lui-même filiale à 100 % du groupe Bolloré, l'un des groupes capitalistes les plus riches de France, serait devenue un gouffre à subventions. A l'origine de la crise il y aurait un contrat de trois chimiquiers dont les dirigeants des ACH auraient sous-estimé la complexité. Modernisation réalisée à la hâte, retards constants dans les échéances, les dirigeants des ACH n'ont cessé de pleurer misère auprès des pouvoirs publics. Et c'est près de deux milliards qui ont été ainsi engloutis dans une aventure dont les travailleurs ne sont pas responsables. Mais ces deux milliards, soyons-en sûrs, n'ont pas été perdus pour tout le monde.

Ce n'est pas à ces travailleurs, 2000 si l'on compte les travailleurs en CDD, les intérimaires et ceux qui travaillent dans les entreprises de sous-traitance, de payer les conséquences de la mauvaise gestion des capitalistes, d'autant que cette mauvaise gestion n'a pas empêché ces messieurs de s'en mettre plein les poches. Car même s'il y a liquidation des Chantiers – et il faut tout faire pour l'empêcher – ils ne se retrouveront pas, eux, sur la paille.

Les ACH ont, pendant des années, fait des profits que les familles Tessandier et Fournier ainsi que les actionnaires de Bolloré ont empochés. Et c'est en premier lieu dans leurs comptes en banque qu'il faut puiser pour trouver l'argent nécessaire pour assurer aux travailleurs des ACH leur emploi et leur salaire. La solution n'est pas d'attribuer à fonds perdus des subventions à des capitalistes qui s'en servent pour garantir leurs profits et jamais l'emploi des travailleurs. Elle n'est pas non plus d'appâter un quelconque repreneur qui, comme d'autres, dans d'autres corporations, empochera l'argent public et fera demain comme ses prédécesseurs en supprimant des emplois sous prétexte de rendre l'entreprise rentable.

Il faut imposer le maintien de l'emploi de tous, travailleurs en fixe, intérimaires et personnel en sous-traitance, et exiger que les travailleurs puissent contrôler eux-mêmes les comptes des dirigeants des ACH afin de voir où sont passés les profits et les subventions. Si tous ces gens-là déclarent faillite c'est sur leur capital que les travailleurs devront se payer. Si de l'argent public est utilisé, ce doit être exclusivement pour garantir l'emploi et les salaires de tous et là encore sous le contrôle effectif des travailleurs. Il y en a assez de voir les capitalistes collectiviser les pertes et s'approprier toujours les profits.

Les travailleurs des ACH sont menacés parce que les capitalistes qui les exploitent, le gouvernement, les instances européennes veulent leur imposer la logique du profit. C'est une autre logique qu'il faut imposer, celle qui découlerait d'une gestion de la production en fonction des besoins de l'ensemble de la société. Une logique qui refuserait que soient jetés à la rue des travailleurs alors qu'il y a tant de choses utiles à produire.

Les travailleurs des ACH ont toutes les raisons de ne pas accepter le sort que les Bolloré et autres leur réservent. Tout comme les travailleurs de De Carbon à Andé dans l'Eure n'acceptent pas le plan social que le groupe Delphi, filiale du géant de l'automobile General Motors, a décidé. Ou comme les travailleurs de Ralston à Elbeuf qui ont fait reculer leurs patrons sur divers points.

Samedi 21 novembre ce ne sont pas seulement les travailleurs des ACH et la population du Havre qui sont appelés une nouvelle fois à manifester, mais divers syndicats ont appelé les travailleurs de différentes entreprises de la région où des réductions d'effectifs sont prévues à se rendre à l'appel des travailleurs du Havre. Et en effet le problème des travailleurs des ACH est un problème général. Et plus les travailleurs seront nombreux à exiger que leur emploi et leur salaire soient maintenus, moins le patronat et les pouvoirs publics se sentiront les mains libres pour continuer une politique qui augmente le nombre de chômeurs, dramatique pour toute la société.

CEPEM Orléans

Toujours plus de flexibilité : UN PROJET CONTRE LES TRAVAILLEURS

À la CEPEM-Orléans, jeudi 12 novembre, la direction a convoqué les syndicats à une réunion. À l'ordre du jour : organisation du temps de travail et emploi. Elle envisage rien de moins, pour l'année 1999, que d'imposer 9 samedis travaillés, les semaines où ça l'arrange. Les jours de récupération étant placés, là aussi, à sa convenance.

Elle a en plus le culot de faire semblant de déplorer le fait que les heures supplémentaires se soient multipliées et qu'il y ait eu beaucoup de travailleurs intérimaires cette année. Mais au lieu d'en tirer les conclusions qui s'imposent, c'est-à-dire d'embaucher, elle en demande encore plus aux travailleurs. Sa solution, c'est qu'ils soient encore plus « flexibles ».

En 15 ans, la production a triplé, passant de 270 000 appareils fabriqués par an, à 850 000 en 1997. Dans le même temps, l'effectif a été divisé par deux, passant de 2 200 en 1984 à 830 aujourd'hui. Tous les ans, la direction de la CEPEM se vante de ses bons résultats. Mais elle n'en a jamais assez.

Quotidiennement, elle modifie les horaires. Ce qu'elle veut, c'est encore mieux ajuster le temps de travail aux fluctuations du marché, instituer le fait que les travailleurs soient là, en fonction des besoins de l'entreprise.

La nouvelle a écœuré tout le monde dans les ateliers. Ils se croient tout permis ! Il ne faut pas que les syndicats signent ça, disent les travailleurs. Il y en a plus que marre de toujours donner sans rien recevoir !

Correspondant LO

Toyota

UNE PREMIÈRE PIERRE LARGEMENT AMORTIE

La première pierre de l'usine Toyota de Valenciennes vient d'être posée. Nul ne peut ignorer que le maire de la ville, Jean-Louis Borloo, et Christian Pierret, le secrétaire d'État à l'Industrie, ont sabré, en kimono, comme il se doit, le saké, avec le président de Toyota, Hiroshi Okuda. Il est par contre beaucoup plus difficile de connaître le montant total des aides qu'aura touché Toyota. On a parlé de 500 millions de francs. Le sous-préfet jure qu'il n'y en a que pour 180 millions. Le ministère de l'Industrie reste discret pour, dit-il, ne pas fâcher son invité.

Au risque de passer pour des malappris, remarquons que même si c'était « seulement » 180 millions de francs, cela assure quand même, à près de 7 500 F par mois, le salaire annuel des 2000 ouvriers que Toyota dit vouloir embaucher. Qu'avec 3,4 milliards de dollars de bénéfices net, soit près de 20 milliards de francs, Toyota n'est nullement dans le besoin. Et le serait-il que ce n'est pas aux contribuables de mettre la main à la poche. Ces millions de subventions seraient plus utilement employés à des activités nécessaires à la collectivité.

Quand le gouvernement affirme que cette somme serait trois fois rien, un simple « cadeau de bienvenue », beaucoup moins en tout cas que ce qui a été fait par exemple pour l'usine Smart en Lorraine, cela ne fait que confirmer le gaspillage des fonds publics sous couvert d'aide aux entreprises, qui est la manière pudique de parler d'aides aux capitalistes. Car les millions s'ajoutent aux milliards distribués généreusement. Bon nombre de trusts ont ainsi touché des aides pendant quelques années, avant d'aller voir ailleurs si ça rapportait plus... Mais sans jamais rembourser l'aide perçue !

Daniel MESCLA

Première pierre, mais pas première brique.

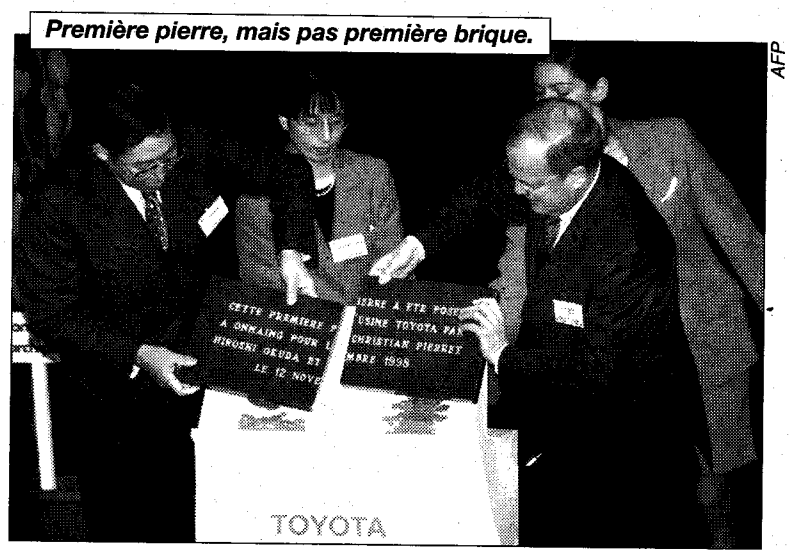

AFP

SIFA Orléans

Un accident révoltant

Jeudi 12 novembre, à la SIFA, un travailleur a été gravement brûlé. Il s'est retrouvé coincé dans le moule par le robot qui apporte les noyaux. Heureusement, juste à côté, il y avait un autre travailleur qui a pu, dès qu'il a entendu ses cris, appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence. Mais il a fallu plusieurs minutes encore avant de le dégager. Le moule est à la température de 700°.

Ce chantier a été installé il y a un an. À plusieurs reprises, il a été demandé qu'il y ait une sécurité sur ce poste. Mais rien n'avait été fait.

La seule préoccupation de la direction, c'est la production. Il faut toujours aller plus vite. Elle a attendu qu'il y ait un accident grave pour installer une sécurité, ce qu'elle aurait dû faire dès le début. Elle porte l'entière responsabilité de ce qui est arrivé.

Correspondant LO

Brésil LES POMPIERS DU FMI TENTENT D'ÉTEINDRE LE FEU DE LA CRISE FINANCIÈRE

Le Fonds Monétaire International (FMI), cette coopérative financière qui réunit les banquiers de ses 182 pays membres, vient d'annoncer qu'il va débloquer une aide massive de 42 milliards de dollars (sur trois ans) destinée au Brésil. Que le FMI intervienne ainsi de manière préventive montre que les dirigeants du monde capitaliste redoutent beaucoup que la crise financière, commencée en Asie et poursuivie en Russie, atteigne maintenant le continent sud-américain et d'abord l'économie brésilienne, la plus puissante. En effet, si le continent sud-américain était entraîné à son tour dans la tourmente financière, la crise pourrait ensuite rebondir vers le continent nord-américain et l'Europe.

Les pompiers du FMI ne sont donc pas devenus soudain plus prévenants, comme ses dirigeants tentent, au passage, de le suggérer en acceptant de réunir cette aide pour le Brésil. Les principaux États impérialistes sont directement concernés. Depuis le début des années quatre-vingt, avec la crise, le FMI a surgi à l'avant-scène. Pour faire accepter l'impopularité de mesures d'austérité imposées à leurs populations, les gouvernants ont toujours trouvé plus habile de rejeter la faute sur les technocrates du FMI. De 1982 à 1992, ce fut le refrain des dirigeants brésiliens et de bien d'autres. Les années passant, le FMI n'a pas bonne presse et ses responsables aimeraient que ce geste produise aussi un dividende de meilleure réputation. On a les rêves qu'on peut.

Le plan du FMI pour le Brésil entend donner à ses gouvernants les moyens de continuer de défendre leur monnaie. Celle-ci, le réal, est soumise, depuis la dévaluation du rouble l'été dernier, à des attaques spéculatives, qui ont fait fondre de près de moitié les réserves de la banque du Brésil. Le FMI ouvre notamment une ligne de crédit dans lequel il lui sera éventuellement possible de puiser pour tenter de contrer la spéculation.

Un krach financier au Brésil pourrait en effet assez vite s'étendre aux économies voisines, Argentine et Chili notamment, et même entraîner une grave récession dans la sphère de la production. De ce point de vue, le Brésil est actuellement fragilisé. Depuis des années, les principaux constructeurs automobiles mondiaux sont présents à Sao Paulo, où ils continuent d'investir des milliards de dollars. Or, en octobre dernier, la production d'automobiles y a été réduite de moitié par rapport à l'an dernier (soit un peu moins de 100 000 véhicules produits), tandis que les aires de stockage débordent de véhicules ; le renchérissement récent du crédit n'étant pas pour rien dans ce marasme.

Pour assurer malgré tout les profits capitalistes, le gouvernement brésilien, réélu en octobre dernier, s'apprête donc à prendre des mesures draconiennes qui vont frapper au premier chef les couches sociales les moins favorisées. Et puisque les banquiers réunis par le FMI versent leur écot, le gouvernement brésilien dispose d'un argument supplémentaire pour frapper encore les plus pauvres.

Une pression fiscale renforcée devrait annuler les effets bénéfiques de la stabilité économique revenue depuis quatre ans. L'enrayement de l'inflation avait permis de relancer une certaine consommation en rendant le crédit plus accessible. Le président Cardoso lui doit, pour une bonne part, sa réélection. Les espoirs de la population que cette situation pouvait se prolonger, voire s'améliorer, auront été de courte durée. La menace de crise sert à justifier une volée de bois vert.

D'ores et déjà, les dotations budgétaires des différents ministères vont être revues à la baisse. Celui qui a en charge la réforme agraire voit ainsi son budget divisé par deux. Ces mesures d'austérité viennent s'ajouter aux attaques déjà prévues contre la Sécurité sociale, qui visent à réduire les sommes allouées pour les retraites. Et ces mesures, dures aux pauvres et douces aux possédants, n'empêchent pas, bien sûr, les patrons brésiliens de grogner contre la pression fiscale renforcée qui accompagne ce plan d'austérité.

Vingt pays industrialisés doivent contribuer à un plan financé pour l'essentiel sur des fonds publics. Une fois de plus les dégâts causés par les spéculations hasardeuses d'établissements financiers privés seront réparés par les impôts des salariés des pays riches et une misère accrue pour la population des pays pauvres. En revanche, rien n'assure que cette ligne de crédit soit suffisante pour éteindre le feu de la crise financière.

Jacques FONTENOY

IRAK-USA LES GENDARMES AU SERVICE DES VOLEURS

Une fois de plus la partie de poker-menteur engagée entre les Etats-Unis et l'Irak a abouti à un match nul. Mais il s'en est fallu de peu que l'impérialisme américain, entraînant derrière lui les autres grandes puissances, dont la France, ne précipite le Moyen-Orient dans un nouveau conflit.

Pour justifier les opérations projetées contre l'Irak, les commentateurs nous ont dit qu'il s'agissait de lutter contre la dictature de Saddam Hussein, voire de libérer le peuple irakien de ce régime. Mais à qui fera-t-on croire que le gouvernement des Etats-Unis se soucie de lutter contre les dictatures et s'intéresse au sort du peuple irakien ?

Quand il s'agit de défendre les intérêts des trusts américains, les USA sont au contraire capables de défendre les pires régimes, de les aider à se mettre en place. L'actualité nous a rappelé, il n'y a guère de temps, comment la CIA avait aidé le bourreau du peuple chilien, Pinochet, à asseoir son régime sur les cadavres de milliers de militants ouvriers, de travailleurs assassinés.

Jamais les USA, ni les autres grandes puissances, n'ont fait le moindre geste contre la dictature des généraux argentins, responsable de plus de 30 000 disparitions d'opposants, dont bon nombre de militants ouvriers.

Les dirigeants français, qui sont intervenus militairement à plusieurs reprises pour maintenir au pouvoir, en Afrique, des dictatures sanglantes, ont d'ailleurs exactement le même comportement en la matière que ceux des USA.

Quant au sort du peuple irakien, réduit à la misère par un embargo économique qui dure depuis sept ans, et sur lequel Clinton et ses alliés envisageaient froidement de faire tomber une pluie de missiles, c'est vraiment la dernière préoccupation de ces gens-là.

Ce que les dirigeants des Etats-Unis, et aussi de la France et de la Grande-Bretagne, reprochent à Saddam Hussein, ce n'est pas d'être un dictateur. C'est de ne pas se soumettre entièrement à leur volonté. Tant que celui-ci se contentait d'opprimer son propre peuple, d'exterminer (grâce aux armes que lui vendaient sans complexe les grandes puissances occidentales, dont la France) des villages kurdes, l'ONU n'a rien trouvé à redire à son comportement. Ce n'est que depuis qu'il a essayé de mettre la main sur le pétrole du Koweït, en 1990, que les dirigeants occidentaux se sont émus.

Et on ne peut qu'être frappé par la disproportion entre les moyens techniques colossaux que les grandes puissances se disposaient à mettre en œuvre pour frapper une nouvelle fois l'Irak, et ceux, infiniment plus modestes, qu'ils ont envoyés pour secourir les populations d'Amérique centrale, frappées par une catastrophe sans précédent.

C'est que le rôle essentiel des Clinton, des Blair, des Chirac et des Jospin, c'est de défendre les intérêts des grandes puissances d'argent qui dominent l'économie de leur pays respectif. Ils le font contre leur propre population, en aidant le grand patronat à jeter des milliers de travailleurs à la rue quand celui-ci estime des suppressions massives d'emplois nécessaires à la sauvegarde de ses profits. Ils le font contre les peuples des pays pauvres dominés par ces mêmes puissances d'argent. Et quand ils éprouvent le besoin de tenir des discours humanitaires, ce n'est que pour camoufler leur véritable raison d'être.

Oui, le peuple irakien aurait tout à gagner à se débarrasser de Saddam Hussein, à prendre en mains son propre destin. Mais comme nous-mêmes, citoyens d'une société où il est tout à fait légitime pour les industriels et les banquiers de condamner des milliers de personnes au chômage et à la misère pour accroître leurs profits, aurions tout à gagner à prendre en mains la défense de nos propres intérêts.

Éditoral des bulletins d'entreprise du 16 novembre 1998

Lire également l'article page 8

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995